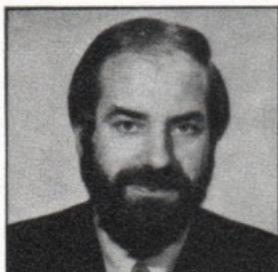


safac
N° 59 6F

Folklore de CHAMPAGNE



les roulées



Fernand Champlon
Président de GUILLEMIGELE de Creney (10)

Nouvelle adresse
SAFAC
Les Grandes Chapelles
10170 Méry sur Seine

Bulletin trimestriel

**Société des Amateurs
de Folklore et Arts
Champenois**

Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint-Parres-lès-Vaudes

Gérant

Jean Daunay

Conseiller technique

Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel

Jean Déguilly

C.C.P. Safac 16.832.44 Paris

Abonnements

De soutien	30 f
Simple	20 f
Etranger	50 f
Bienfaiteur	100 f

Points de vente

Jean Daunay
Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint-Parres-lès-Vaudes
Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV - 10000 Troyes

JANVIER 78

numéro 59

LES ROULEES

Enquête :

J. Daunay
M. Laurent

Photos :

Jean Daunay
A.M. et J.P. Bassery

Musique :

Pascal Côte

Maquette :

Gilbert Roy

Impression Offset
Imprimerie SONODA
Z.I. La Maladière - 10300 STE-SAVINE
Dépôt légal 1978 N° Reg. 784
Commission Paritaire N° 53035

Reproduction interdite
sauf autorisation de l'Editeur

LES CLOCHES DE PAQUES

C'est un sujet qui nous tenait à cœur.

L'enquête de nos amis Laurent et Bassery dans la vallée de la Blaise, une enquête systématique et précise qui englobe plus de vingt villages, nous a confirmé dans l'idée qu'il fallait que notre Revue traite des « cloches de Pâques ».

Aussi avons-nous profité d'un appel au renouvellement de l'abonnement 1976 pour consulter nos adhérents.

Plus de 80 réponses sont venues étoffer le dossier que la Safac avait ouvert il y a quelques dix années.

C'est donc, encore, le résultat d'une collaboration très riche et fort efficace que nous présentons aujourd'hui, pour laquelle nous remercions nos amis Laurent et Bassery ainsi que tous les correspondants qui ont, si aimablement répondu à notre questionnaire.

Robert Collin, dans son ouvrage sur le Bassigny : **La lampe pigeon**, nous dit : « Nul ne put jamais dire qu'il avait vu, de ses yeux, nos trois cloches paysannes abandonner leur perchoir, pour filer vers le sud, en sautant par dessus la Thielle, la plus haute colline de notre pays... »

Et pourtant, nos savons pertinemment bien qu'elles nous quittent chaque année pour Rome, les cloches de nos églises !

Photo couverture 1 : Roulées, les œufs de Pâques que l'on donne aux servants qui ont annoncé les offices avec les bruans, pendant la semaine sainte. H. Multier. Glossaire de Rachecourt.



Le terme de « Roulées ». Sa signification. Les cloches s'en vont à Rome. Annonce des offices de la semaine sainte. Un « service » parmi d'autres.

On connaît les **roulées** dans le département de l'Aube ainsi que dans une grande partie de la Marne et de la Haute-Marne. On prononce **rouillies** dans le N.E. de la Marne (1), **rouleilles** dans l'Est de ce même département ainsi que dans le N.E. de la Haute-Marne, **rouillées** à Broussey-le-Grand et **rouillettes** à Sainte-Menehould. Au Sud de Langres on parle de **reulées** et de **coulées** à Baudrecourt (2).

Dans ses divers aspects, ce terme évoque pour la plupart d'entre nous la collecte à laquelle les enfants de chœur, sinon d'autres personnes, ont eu — ou ont encore — l'habitude de procéder à l'occasion de Pâques. Ils se livrent à cette quête, le plus souvent en chantant, après avoir annoncé les offices de la semaine sainte, à l'aide d'une crécelle.

La **Semaine Sainte** ou **Grande Semaine** est celle qui précède Pâques. C'est le moment fort de la liturgie chrétienne, celui de la Passion du Christ et de sa mort sur la croix, avant que le soleil de Pâques n'annonce sa résurrection. C'est une semaine dont les trois derniers jours sont notamment marqués par l'arrêt complet de tout carillon religieux.

On dit que les **cloches s'envolent** le jeudi (Jeudi Saint) en direction de Rome, après le Gloria de la messe (Arc-en-Barrois). Certaines attendent la nuit du jeudi au vendredi pour partir (Channes). De toutes façons, elles nous quittent toutes. Elles rejoignent la ville sainte pour y **voir le Pape, recevoir sa bénédiction** (Channes) et parfois lui **confesser leurs fautes** (Hortes). Elles ne reviennent que le samedi dans la matinée ou dans l'après-midi — ou le dimanche matin — prêtes à sonner joyeusement la résurrection du Seigneur.

De Rome elles rapportent des œufs multicolores, parfois en sucre ou en chocolat, qu'elles laissent tomber dans les jardins. C'est là que les enfants sont invités à les découvrir le dimanche matin.

C'est au VIII^e siècle qu'on prit l'habitude de ne plus utiliser les cloches en fin de semaine sainte, usage qui ne fut guère codifié qu'au siècle suivant. On décida alors que les sonneries seraient interrompues *des complies du mercredi à la messe tardive du samedi saint* et qu'on remplacerait les cloches de métal par des instruments de bois (3). Ce n'est qu'au XII^e et XIII^e siècles que la coutume commença à être partout observée. On abandonna aussi la clochette d'autel pour la remplacer par une crécelle (Chalette).

Il y a peu de temps encore, ce sont les enfants de chœur qui étaient chargés d'annoncer les offices religieux, l'angélus et parfois aussi le début et la fin de la classe lorsqu'en temps ordinaire c'était une cloche qui réglait les horaires des écoliers.

Ainsi à Venteuil, *les enfants de chœur allaient-ils par les rues, afin de renseigner les vignerons, en criant :*

C'est pour huit heures !
(ou) **C'est pour onze heures !**
C'est pour une heure !
C'est pour quatre heures !

aux heures où les cloches sonnaient habituellement, en rapport avec les entrées et sorties de l'école.

A Villy-le-Maréchal, *nous criions dans les rues, ou à l'attention de quelques paysans attardés se trouvant dans les champs le long de notre parcours :*

Il est midi, mangez la soupe !

que nous répétions à plusieurs reprises

A Villeneuve-au-Chemin : **Allez à la soupe, il est midi !**

Montier-en-Der : **Il est midi qui sonne,
Trempez la soupe pour nous !**

Arnancourt : **Il est midi, bon appétit !**



Brousseval : **Midi va sonner, midi qui sonne !**
Foulain : **Il est midi sonnante !**
Eclaron : **Vlà midi qui sonne, l'entendez-vous ?**
Couvignon, Colombé-la-Fosse, Vitry-le-Croisé :
Il est midi !

Dommartin-le-Saint-Père : **Eh vlà midi !**

Toutes ces phrases étaient ponctuées d'un ou plusieurs tours de crécelles, suivis parfois d'un roulement plus ou moins prolongé.

L'angélus s'annonçait tous les jours à midi, mais aussi à six ou sept heures du matin, ainsi qu'à six heures de l'après-midi.

A Colombé-la-Fosse, Saint-Germain-la-Ville :

A l'angélus

Foulain : **A l'angélus ! à l'angélus !**

Eclaron : **Vlà l'angélus qui sonne !**

Saint-Urbain : **Vlà sept heures ! (ou midi, ou six heures)**
Dites vos angélus !

A Arc-en-Barrois on chantait :

C'est l'angélus !

Courcelles-sur-Blaise :

Il est midi ! Il est midi ! Il est midi ! Voici l'angélus !

Vignory :

Voici midi qui sonne ! Entendez-vous ? Entendez-vous ?

Entendez-vous ? Entendez-vous ? La soupe est prête, le coq l'a dit !

Ces mêmes enfants de chœur invitaient les fidèles à venir à l'église où le prêtre les attendait pour la messe, le chemin de croix, la distribution d'eau bénite ou la prière. Pour Géraudot, Bernot nous dit tout simplement :

Les serveux, au moyen de crécelles, avaient appelé les fidèles aux offices de la grande semaine.

Selon les lieux, ils criaient ou bien chantaient.

Dans la région de Montier-en-Der :

Vlà l'premier coup qui sonne. Entendez-vous ?

Vlà l'deuxième coup qui sonne. Préparez-vous !

Vlà l'troisième coup qui sonne. Dépêchez-vous !

Forcey : **Voilà le premier coup qui sonne !**

Messieurs, Mesdam'

Entendez-vous ? Entendez-vous ?

La Motte-en-Blézés :

Voilà le troisièm'coup !

C'étaient là des formules uniques qui étaient employées pour l'ensemble des offices, sans distinction, alors qu'en d'autres paroisses, chaque cérémonie était nommément désignée.

Mussy : **Le chemin de croix à ... heures**

Soulaines : (la phrase était scandée, chaque syllabe étant détachée).

Le - che-min - de - croix - à - trois heures !

Droupt-Saint-Basle :

Ce soir, à six heures et demie, la grande prière

Beurey : **L'eau bénite, à heures !**

Le chemin de la croix, à heures !

L'adoration d'la croix, à heures !

Chappes : **C'est le chemin d'la croix !**

Afin que nul n'en ignore et, de la même façon qu'on sonne trois coups avant que de se mettre en route et, le cas échéant, de précipiter l'allure, les enfants de chœur faisaient trois fois le tour du village avant chaque office. Trois fois le tour du village obligeait ces enfants à faire vite. Du point final de la tournée, ils revenaient au galop à leur point de départ et reprenaient une deuxième fois leur trajet et leurs annonces, avant de recommencer une troisième fois.



p-29



Haricourt (village disparu, près de Saint-Dizier).

Voilà le premier coup de la messe qui sonne.

Mesdames préparez-vous !

.....

Voilà le deuxième coup de la messe qui sonne.

Mesdames préparez-vous !

.....

Voilà le troisième coup de la messe qui sonne.

Mesdames dépêchez-vous !

Polssons : **Vià le premier coup. Entendez-vous ?**

.....

Vià le deuxième coup. Apprêtez-vous !

.....

Vià le troisième coup. Sortez d'chez vous !

Arc-en-Barrois :

C'est l'premier coup, préparez-vous !

.....

Hortes : **Promin cœup, haibaiyez-vôs !**

.....

Deuxiém'cœup, sôtez d'chez vôs !

.....

Daurer cœup, fromez l'vreu !

Premier coup, habillez-vous !

Deuxième coup, sortez de chez vous !

Dernier coup, fermez le verrou !

C'était donc une épreuve athlétique. M. Multier, de Rachecourt, la décrit ainsi :

A peine le premier coup est-il terminé qu'il faut repartir pour le suivant car, pour parcourir les rues de Tempillon jusqu'à Suzemont, sans oublier la rue de la fontaine et celle de l'église, il n'y a pas de temps à perdre.

Cette entreprise fatiguait grandement ceux qui s'y adonnaient, au point qu'ils ne prêtaient plus attention à l'office qu'ils devaient servir ensuite, quand ils ne s'autorisaient pas à s'y présenter fort en retard, avec cette excuse que la route était longue et la tâche difficile. Certains prêtres prirent alors prétexte du peu de disponibilité de leurs servants après ces annonces pour essayer de leur interdire ces tournées qu'ils avaient pourtant été les premiers à provoquer. Il est vrai qu'en même temps, dans nos campagnes, ces offices de la semaine sainte se firent plus rares par suite de l'absence de desservant, parce que les fidèles fréquentaient moins l'église et aussi parce que les vacances scolaires ne correspondaient plus toujours avec la fête de Pâques.

Entre les annonces trois fois répétées et leur suppression pure et simple, on tenta divers compromis dont le premier fut de n'annoncer que deux fois chaque office,

Arc-en-Barrois,

C'est le premier coup, préparez-vous !

.....

C'est le deuxième coup, venez avec nous !

et de ne pas les enchaîner aussi vite, pour permettre aux servants de se reposer.

Vitry-le-Croisé, le vendredi saint à midi

Au premier coup du chemin d'la croix !

Au premier coup !

et vers quinze heures

Au dernier coup du chemin d'la croix !

Au dernier coup !

A moins qu'on ait songé à répartir les trois annonces sur l'ensemble de la journée, comme à Villeneuve-au-Chemin :

Le matin : **Allez à la messe, le prêt' l'a dit.**

Il est vêtu de son surplis.

Il est une fois !

à midi : **Allez à la soupe, il est midi.**

Il est deux fois !

et le soir : **Allez au salut, le prêt' l'a dit.**

Il est vêtu de son surplis.

Il est trois fois !

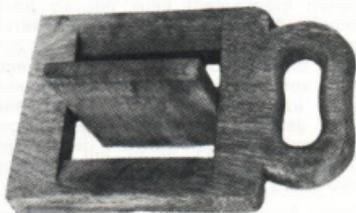


Voilà donc le service que les enfants de chœur rendaient à toute la population en temps de Pâques, en même temps, d'ailleurs, qu'ils assuraient, parfois, d'autres fonctions comme celle de pourvoyeurs d'eau bénite ou de distributeurs de **pains à chanter**.

A Faux-Fresnay, les enfants de chœur et le sacristain allaient autrefois le dimanche, faire l'aspersion de l'eau bénite dans toutes les maisons. Et c'est probablement pour éviter de sortir ainsi chaque semaine, que l'habitude fut prise de faire une fois pour toute provision de cette eau bénite et d'en conserver à la maison dans une bouteille (Vitry-le-Croisé, Rachecourt...) Cette eau était utilisée principalement lors des décès et pour protéger la maison de la foudre. A Rachecourt, le samedi saint, le curé bénit l'eau contenue dans un baquet. Cette eau bénite est déposée à l'entrée de l'église, près des fonts baptismaux, où chaque ménage viendra avec une bouteille pour en faire provision. La grosse Alphonsine, comme tous les ans, se sert largement dans une cruche en grès. Cela fait crier les derniers arrivés qui sont réduits à la portion congrue. Il faut dire que chaque fois qu'il y a un orage et que le tonnerre gronde, l'Alphonsine en asperge toutes les pièces de la maison. Chaque famille possédait donc son eau bénite personnelle, soit qu'un membre de la famille l'ait cherchée à l'église en fin de semaine sainte, soit que les enfants de chœur en aient assuré la distribution, ce qui se faisait dans de nombreux villages : Argançon, Epothémont, Chavanges...

Des **pains à chanter** étaient confectionnés à Verrières par le recteur d'école. Le prêtre les bénissait et les enfants les distribuaient ensuite de maison en maison. Ces osties étaient partagées entre enfants et parents, le jour de Pâques, au retour de la messe. Quand on pouvait en avoir un en supplément, on le fixait à l'intérieur de la grande armoire comme un saint talisman.

Ce dernier usage rappelle la coutume des **cogneux** que les parrains et marraines distribuaient à leurs filleuls à Noël ou à Pâques ainsi que celle du **pain de saint Sébastien** (4).



tabara



Quels sont donc ces instruments de bois que les servants agitaient à l'église à certains moments des offices, ou emportaient dans leurs tournées pascales ? Dans l'Atlas linguistique de Champagne et de Brie, Bourcelot assure qu'on n'emploie nulle part le mot *crécelle*. Cette affirmation nous surprend. Il est des lieux où l'on semble n'avoir pas connu d'autre terme.

En notre province, il semble que le mot **bruan** soit le plus répandu avec diverses variantes dans la prononciation. A Broussey-le-Grand où l'on ne connaît que les **brouains**, des « étrangers » ont essayé d'importer les termes de crécelle et de tarterèle. Peine perdue, nous a-t-on dit !

Tarterèle appartient à un troisième groupe, très fécond en variantes lui aussi. Puis viennent les **râles**, **boîtes-à-rans** et **ténèbres**.

Crécelle, en latin *crepita culum*, dérive de *crepitare* ; lequel a donné en français *crépiter*. Un autre dérivé populaire, *crepicella*, évolué au XII^e siècle en *crecele* et *cercele* (1175-Christien de Troyes) est devenu *crécerelle* et désigne un oiseau de proie du genre faucon qui émet des sons aussi peu mélodieux.

En Champagne le mot **crécel** [kʁesɛl] (Celles-sur-Ource, Chalette, Chappes, Chavanges, Dampierre, Mussy-sur-Seine, Pargues, Romilly-sur-Seine, St-Lyé, Trannes, Venteuil, Villémoyenne), **créceler** [kʁesle] (Poissons), dont la première syllabe forme l'onomatopée **cricri** [kʁi:kʁi] (Mardeuil) subit d'autres variantes phoniques. L'assimilation consonantique C-T produit **trécel** [tʁesɛl] (Bergères-les-Vertus) tandis que l'assimilation A-I forme **cracrel** [kʁa:kʁɛl] (Biesles, Mandres) qui amène l'onomatopée **gragra** [gʁa:gʁa] (Couvignon). Par nasalisation apparaissent les mots **crincel** [kʁɛ̃:sɛl] (Chaumuzy, Cormontreuil, Louvois, Montigny-sur-Vesle, Ormes, Pomacle, Reims, Rilly-la-Montagne) et **crincrin** [kʁɛ̃:kʁɛ̃] (Bayel, Proverville, Venteuil). Enfin la dissimilation consonantique CRE forme le mot **cuèrcel** [kʁɛ̃:sɛl] (Auxon, St-Amand-sur-Fion ; Vauchonvilliers, Villy-le-Maréchal).

Il est incontestable que le fait d'actionner une crécelle produit beaucoup de bruit. C'est ce concept qui est à l'origine de la seconde appellation de l'instrument.

Répondre du bruit, *bruire* [bʁyʁ] (XII^e siècle) est évolué du latin populaire *brugere*. Ce mot avait sans doute été forgé par les Gallo-romains à partir du latin *rugire* (rugir) et du radical celtique *bren*, *bran* (son, bruit) que l'on retrouve en armoricain et en Kymri sous la forme *brud* (bruit). Au XII^e (1190-Jean Bodel, Le feu de St Nicolas) *bruant* est le signifiant de torrent, cours d'eau violent et bruyant.

En Champagne, la crécelle est un **bruan** [bʁyɑ̃] (Arc-en-Barrois, Bagneux-la-Fosse, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Bayel, Beurey, Bourdons, Brevonnes, Bugnières, Channes, Chaource, Chappes, Clérey, Colombé-la-Fosse, Courcelles-en-Montagne, Courtenot, Courteron, Créancey, Dienville, Drosnay, Eclaron, Esmons, Fouchères, Fralignes, Fresnes-sur-Amanche, Glannes, Guyonville, Harricourt-St-Dizier, Huiron, Humbauville, Laneuville, La Villeneuve-au-Roi, Maizières, Mandres-la-Côte, Montgoux, Montsaon, Noëlles-Mallets, Origny-le-Sec, Percy-le-Petit, Pérusse, Perthes, Pouan-les-Vallées, Radonvilliers, Rosnay-l'Hôpital, St Broingt-les-Fosses, St-Etienne sous-Barbuise, St-Germain-la-Ville, St-Parres-les-Vaudes, Sarrey, Vicq, Villehardouin, Val-d'Auzon) dont les servants sont des **bruaudeurs** [bʁyɑ̃dœʁ] (Bienville) qui vont **bruauder** [bʁyɑ̃dœ] (Bouloges, Ferreux, Foulain, Magnant, Roocourt-la-Côte, St-Aubin) au cours de la **bruaudrie** [bʁyɑ̃dʁi] (St-Urbain).

La prononciation U-OU donne la forme **brouan** [bʁyɑ̃] (Channes, Chaource, Chassericourt, Connantry-Vaurefoy, Droupt-St-Basle, Marcilly-sur-Seine, Méry-sur-Seine, Plancy, Ramerupt, Rilly-la-Montagne), l'action correspondante étant **brouanher** [bʁyɑ̃ne] (Pougy). La confusion des nasales, très fréquente dans nos régions, donne **brouain** [bʁyɑ̃] (Louvois, Mothelon, Onjon, Plancy, Reuil, Rilly-la-Montagne, **brouainhnage** [bʁyɑ̃ɛ̃na:ʒ] (Broussay-le-Grand, **brouainer** [bʁyɑ̃ne] (Faux-Fresnay). La dénasalisation de l'ultime syllabe forme **broua** [bʁyɑ̃] (Gaye) que l'on peut rapprocher du français brouhaha et **brouel** [bʁyɑ̃] (Villeneuve-au-Che-min). L'interposition d'une voyelle après la pénultième crée **brouvan** [bʁyɑ̃vɑ̃] (Nuiselement-sur-Coole).

La voyelle i reparait dans **bruihan** [bʁyɑ̃:jɑ̃] (Arnancourt, Aujourres, Auve, Chap-pes, Dardenay-Prauthon, Hortes, Joinville) **brouyan** [bʁyɑ̃:jɑ̃] (Auve, Prosnès, **brouyon** [bʁyɑ̃:jɑ̃] (Juvigny, La Neuville-au-Bois). La voyelle OU se ferme en O

dans **brohian** [brɔjɑ̃] (Souain), **brohioneur** [brɔjɔnɛ:ʀ] (Verrières), **brohia** [brɔjɑ̃] (Verrières) et le mot prend parfois un diminutif, **brohiote** [brɔjɔt] (Nijon). La diphtongue *oi* se réduit en *ai* dans **bréyan** [brɛ:jɑ̃] (Buxeuil), **bréyon** [brɛ:jɔ̃] (Merrey-sur-Arce) à moins que la voyelle *i* ne supplante la pénultième comme dans **brian** [brijɑ̃] (Arnancourt, Bugnières, Champaubert, Chatillon-sur-Morin, Igny-le-Jard, La Chaise, Lamancine, Maclanay, Sommeville, Trouan, Vaux-St-Urbain), **briander** [brijɑ̃dɛ] (Hortes, Rachecourt), **brihan** [brjɑ̃] (Ferrettes, Lignol-le-Château, Outines, St-Aubin, Vienne-le-Château, Hortes).

Au XII^e siècle, les lépreux avertissaient de leur passage en agitant des cliquettes de bois ou des crécelles que l'on dénommait alors *tartaries* (Tristan de Beroul).

Au XIII^e, ils utilisent des *tarveles* ou des *tarterels* (1220 — Œuvres de Gauthier de Coincy). Ce mot, dont l'étymologie paraît obscure, pourrait tenir son origine du latin *Tartara* (les Enfers) car ces lépreux qui parcouraient les rues devaient être, hélas, particulièrement *tartareus*, c'est-à-dire effrayants, horribles. Dans nos régions la crécelle est également désignée comme étant une **tartrel** [tɑ:ʀtʀɛ!] (Argançon, Ferrières, Possesse), **tartel** [tɑ:ʀtɛ!] (Baudecourt, Bouy, Brousseval, Doulevant-le-Château, Mérancourt, Sommevoire, Voillecomte), ou **tatrel** [tɑ:tʀɛ!] (Thonnance-les-Moulins). La dissimilation consonantique TER-TRE ou TAR-TRA se retrouve également dans **tratrel** [ʀɑ:tʀɛ!] (Orquevaux), **trétrel** [ʀɛ:tʀɛ!] (Bergères-les-Vertus), **tratal** [ʀɑ:tʀɑ:l] (Marbeville, Maréville, Montier-en-Der) dont jouaient les **tratralous** [ʀɑ:tʀɑ:lɔ] (Gubrecourt) et dans **traltral** [ʀɑ:lʀɑ:l] (Courtisols). Une autre variation phonique est amenée par l'introduction d'une vélaire dans la seconde syllabe : **tarval** [tɑ:ʀvɑl] (Noidant-le-Rocheux), **tarvel** [tɑ:ʀvɛl] (Grandchamp, Pressigny, **terval** [ʀɛ:ʀvɑl] et **tervaler** [ʀɛ:ʀvɑle] (Vitry-le-Croisé). La dentale sourde *T* cède la place à une gutturale dans **carval** [kɑ:ʀvɑl] (Courcelles-en-Montagne), ou bien une gutturale supplante la liquide dans **tragvel** [ʀɑ:ʒvɛl] (Montier-en-l'Isle), **tagvel** [tɑ:ʒvɛl] et **taquel** [tɑ:kɛl] (Amance).

L'adoucissement du langage tend aussi à préférer la dentale *D* dans **tadvel** [tɑdvɛl] (Aujeurres, Villegusien) et **tadvôil** [tɑdvɔ:j] (Dampierre). Enfin par nasalisation le mot devient **tan'vel** [tɑnvɛl] (Aulnay, Faux-Villecerf, Rosières) et **tanhvel** [tɑnvɛl] (St-Benoit-sur-Seine).

Il semble que la dentale *T*, que l'on rencontre dans **traltral**, se soit modelée en gutturale sourde *C* en même temps que le redoublement était abandonné pour former **crâl** [kʀɑ:l], **crâla** [kʀɑ:lɑ] (St-Benoit-sur-Vanne), diminutif **crâlate** [kʀɑ:lɑt] (Sommeval), **crâlo** [kʀɑ:lɔ] (Turgy, Cussangy), **crâlou** [kʀɑ:lɔ] (Lagesse).

D'autres désignations locales, en rapport avec les sons émis par l'instrument, trouvent, semble-t-il, leurs origines dans l'ancien français tel *claper* (1160 - Benoit de Ste Maure-Chronique des Ducs de Normandie) qui signifiait frapper avec bruit, ou dans le latin *rallum*, nom du racloir de charrue.

Il paraît en être ainsi pour **clapet** [klɑpɛ] (Plessis-Barbuise) et **râle** [ʀɑ:l] (Fontaine-Macon, St-Aubin).

D'autres noms comme **tourniquet** [ʀvɔni kɛ] (Courteranges) ont une étymologie identique au français ; tourner, latin *turnare*.

Le *geal*, anciennement *raçle*, *raicle* (XII^e — Ysopet Lyon) du latin *graculum* pourrait, en raison de son cri, être à l'origine d'autres appellations de l'instrument.

Ce pourrait être le cas pour deux expressions — à moins qu'elles ne soient que des onomatopées — **racanète** [ʀakɑnɛt] (Chenegy) et **ratatlo** [ʀatɑkɔ] (Unienville).

En ce qui concerne les **ténèbres** [tɛnɛbʀ] (Celles-sur-Ource), elles tiennent leur nom au fait qu'elles étaient plus particulièrement utilisées durant l'office religieux dit des « ténèbres ». Également employés pour les offices de la semaine sainte, on connaît les **tabaras** [ʀabɑʀɑ] (Sœurs Clarisses de Troyes).

Ce nom a le même étymon que le français *tambour* ; *tabor* (1080 — Chanson de Roland), du persan *tabir*, qui avait au XI^e siècle l'acception de tapage, bruit, vacarme.

Quant à **boîte-à-ran** [bɔvɑtɑʀɑ̃] (Unienville, Dienville), **boîte-à-ra** [bɔvɑtɑʀɑ] (Beurey, Sommeval), **marteau** [mɑ:ʀtɔ] (Bergères-les-Vertus), **tictoc** [ʀikʀɔk] (Marne), **claquoir** [klɑkɔʀ] et **livre** [livʀ], leurs formes ou le bruit qu'ils produisent nous suffisent pour en comprendre l'étymologie.

Si les enfants de chœur se contentent parfois de **créceler** [kʀɛsɛlɛ] (Poissons) ou de **tourner la crécel** (Chappes), on dit aussi qu'ils **bruaudent** [brɔdɑ̃dɑ̃] (Roocourt-la-Côte, Foulain, Boulanges, Magnant, Onjon, St-Aubin, Ferrettes), **briandent** [brjɑ̃d] (Hortes) ou **vont brayer** [brɛ:jɛ] (Merrey-sur-Arce). On **briande l'angélus** (Rachecourt) et les **brohioneurs sont de petits voleurs** (Verrières). Tandis qu'en d'autres villages les **tratralous** [ʀɑ:tʀɑ:lɑ:ʀ] (Marbeville) **passaient les tragvels**.

Signalons qu'à Pargues on vit une année, les enfants de cœur, à qui probablement on avait refusé les crécelles, faire leur tournée avec des mirlitons qu'ils avaient confectionnés avec du papier fin et des branches de sureau évidées.

De ce qui précède, on peut retenir qu'il n'y a pas de corrélation logique entre les lieux et les noms. Souvent même il se trouve plusieurs désignations dans un même village. Cette anarchie apparente a sans doute une raison. Il existe en effet plusieurs variétés d'idiophones qui peuvent aller du simple bâton au raclor. Il semble vraisemblable qu'à l'origine chaque type particulier avait son signifiant, toutefois, avec le temps, les termes se sont plus ou moins confondus pour venir aux désignations actuelles, inconsciemment fautives. Cela paraît d'autant plus vraisemblable que tous les types principaux d'idiophones ont été — ou sont encore — utilisés en Champagne. Nous ne citerons présentement que les instruments usités en temps de Pâques (5).

PERCUTEURS

Ce sont bien entendu les instruments rythmiques les plus primitifs. Ils sont constitués de deux éléments en bois, pierre, ou métal que l'on entrechoque pour produire un son. Ils étaient utilisés pendant l'office des « Ténébres » qui se chante l'après-midi des mercredi, jeudi et vendredi de la semaine sainte, et à la fin duquel on éteint progressivement toutes les lumières. A cette occasion, un peu partout, on a coutume de mener tapage en manière d'exorcisme et le mercredi des Cendres était même appelé **jour des batisons** (6).

Cette dénomination vient de *batoison* (1247), bruit, tumulte, de *batre* (1080 — Chanson de Roland), en latin populaire *battere*, latin *battuere* emprunté au celtique *bata* (irlandais), *pastwn* (kymri), le bâton.

En Pays de Der le bruit dans l'église ne se faisait, sur le signal du curé, qu'en tapant sur le livre de messe (5). A Percy-le-Grand (à la limite de la Haute-Saône et de la Haute-Marne) jusqu'en 1889, les jeunes gens apportaient des tisons et après l'office, ils en frappaient les portes et les bancs dans l'obscurité.

Plus élaborées sont les cliquettes dont les éléments de frappe sont reliés entre eux par un système articulé.

Le **livre** est formé de deux planchettes rectangulaires liées entre elles par une charnière métallique ou plus simplement par une bande de cuir clouée. Il s'utilise pour ponctuer les changements de position des fidèles pendant les cérémonies religieuses.

Le **tabara** est constitué, soit d'une poignée et d'une planche monoxyle cloutée sur laquelle vient battre un vilbrequin métallique, soit d'une poignée et d'un cadre de bois dans lequel pivote un volet de bois dont les conversions viennent frapper les montants. Le tabara ou **claquoir** avait les mêmes fonctions que le livre et servait durant la semaine sainte. Il rythmait également la vie des moniales. Mais les chasseurs le connaissent aussi fort bien car les rabatteurs s'en servent pour débucher le gibier (cf. FDC 49-23, 53-21).

Le **tictoc** ou **marteau** dont parle Bourcelot pour la Marne est constitué d'un bâton au sommet duquel est clouée une planchette supportant une chappe dans laquelle s'articule un martinet à pêne double. Il suffit d'agiter l'ensemble comme un hochet pour que l'action du marteau provoque un crépitement.

Il semblerait que les **tartrels** qui servaient au Moyen-Age aux lépreux aient appartenu à cette famille d'idiophones. De nos jours, en Champagne, cette désignation a pris l'acception de crécelles.

RACLEURS

Alors que les perceurs agissent coup par coup, les crécelles émettent un crépitement plus ou moins prolongé. Elles appartiennent au genre d'instruments de percussion dit **raclor**.

Deux principes peuvent régir ces raclors : soit qu'un baguette mobile frotte sur une surface rugueuse et sonore, soit que la partie rugueuse vienne agir sur la baguette fixe et lui communique les vibrations. Tous ces instruments peuvent être confectionnés en bois, en métal, en corne... et en combinaison de ces différents matériaux. L'essentiel étant d'obtenir un son puissant dont on pourra — ou non — régler la tonalité. Chaque technique engendrant un instrument différent, il est vraisemblable de penser que chacun d'eux avait un nom propre. Dans la confusion qui règne actuellement, nous avons tenté de retrouver une classification, celle-ci n'ayant, bien sûr, qu'une valeur d'hypothèse pour notre région.

Les **crérels** participent du premier principe. Un cylindre cranté est solidaire d'un axe qui forme manche. Deux éclisses retiennent d'une part une lame flexible et d'autre part enlappent l'axe du cylindre. Pour manœuvrer l'instrument il

suffit, en le tenant par le manche, de lui imprimer un mouvement saccadé et les éclisses, tournant autour de l'axe, obligent la lame à venir râcler le tambour cranté. Le matériau utilisé étant le bois, cette friction engendre un crépitement dont la puissance est fonction de la taille de l'instrument. (fig. 1).

Précisément pour augmenter la sonorité sans alourdir l'engin on a eu recours à un procédé ingénieux. Les éclisses parallèles ont été réunies entre elles par des joues et des tenons, l'ensemble affectant la forme d'une boîte sans fond que traverse l'axe du tambour. La lame vibrante passe entre les tenons et la courbure en S, qu'on l'oblige ainsi à prendre, lui donne un ressort puissant qui, par conséquence, émet des sons plus violents (fig. 2).

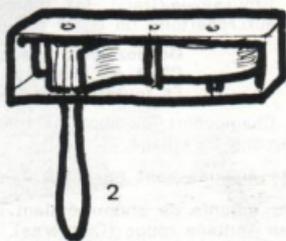
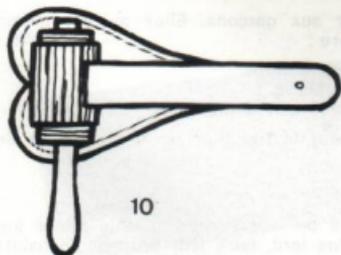
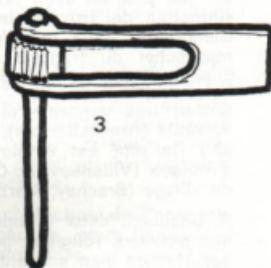
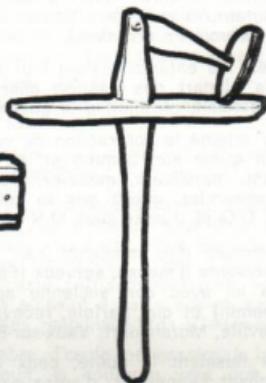
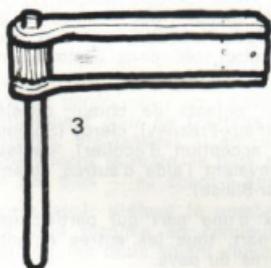
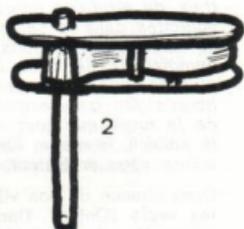
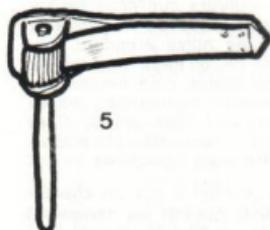
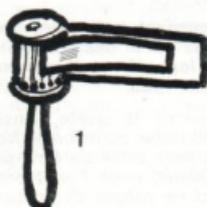
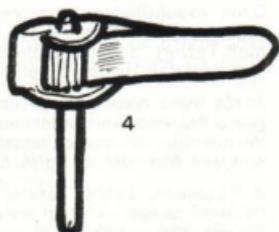
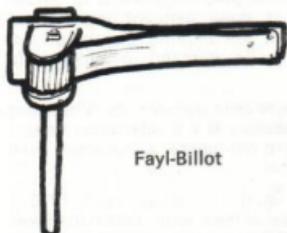
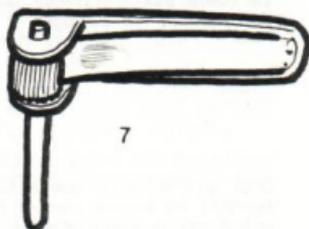
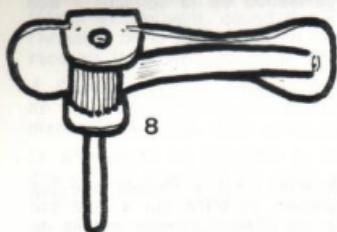
Pour que ces crécelles, **clapet** ou **tourniquets** aient encore plus de « voix » il faut que la lame vibrante soit encore plus forte. Malheureusement on se heurte à l'inertie de l'ensemble et pour compenser l'effet de freinage de la languette sur le tambour il devient nécessaire de construire des instruments plus lourds.

Le **bruan** ou **râle** tend à répondre à ce besoin. Sur une planchette dont la longueur peut atteindre et même dépasser 0,40 m, on fixe, par mortaises, deux piétements qui enchassent le manche du cylindre cranté. A l'autre extrémité de cette planchette on cloue la lame vibrante dont la lèvre vient appuyer fortement sur les crans du tambour. L'ensemble étant plus volumineux se prête mieux aux fantaisies. Certains bruans ont deux et parfois trois lames vibrantes taillées de longueurs différentes de manière à multiplier les crépitements. D'autres ont leur lame taillée directement dans l'épaisseur de la planchette-support. La forme de cette dernière permet d'ailleurs fréquemment de discerner l'origine géographique. Elle peut être rectangulaire et évidée en U (fig. 3), (Laneuville-lès-Coiffy), à bout arrondi (fig. 4) (Louvemont) ou épointé (fig. 5) (Fayl-Billot), trapézoïdale (fig. 6), (La Villeneuve-au-Chemin), oblongue (fig. 7) (St-Parres-les-Vaudes), présenter un rétrécissement médian (fig. 8) (Auve), épouser la forme d'une guitare (fig. 9) (Celles-sur-Ource) ou d'un cœur (fig. 10) (St-Aubin). Un autre avantage des bruans vient de ce que l'on peut en régler — très empiriquement — la tonalité en glissant un petit silex sous la languette, au niveau de la fixation (La Villeneuve-au-Chemin, Chavanges).

Malgré toutes ces astuces, l'efficacité sonore restait liée au volume et on en vint à construire des instruments de très grande taille, qu'il fallait tenir à deux mains tant ils étaient lourds à manœuvrer. Dans de nombreux villages c'était cette grosse crécelle que l'on nommait **ténébre**. Les enfants en étaient très fiers. Ils la garnissaient de rubans lors de la quête (Langres), la confiaient au « chef », ou s'entendaient pour en sonner à tour de rôle. A Chalette, cette crécelle servait à sonner les heures dans les rues du village tandis que la petite remplaçait la sonnette d'autel.

Pour obtenir un meilleur rapport bruit-poids on reprit, inconsciemment sans doute, le second principe du râcleur pour créer la **racanète** ou **rataclo**. L'aspect général de l'objet reste identique à celui du bruan mais le tambour est maintenant solidaire d'une manivelle de bois ou de fer. On peut donc désormais tenir fermement l'instrument d'une main ; à moins que l'on ne préfère l'appuyer sur le bras gauche ou le suspendre au cou, tandis que l'autre main tourne la manivelle. Le tambour, de section généralement octogonale, supporte des taquets répartis en autant de rangées qu'il y a de lames ou de marteaux. En effet, ce système peut produire deux réactions. Ou bien les taquets soulèvent au passage des lamelles flexibles qui reviennent claquer sur le tambour (fig. 11) (Celles-sur-Ource). Ou bien ces taquets appuient sur la queue de martinets qui retombent bruyamment sur la planchette-support à la manière des jacquemarts (fig. 12) (Dommartin-le-St-Père, Beurey, Foulain).

De là à introduire l'ensemble dans une boîte qui forme caisse de résonance, le pas était facile à franchir. C'est ce que l'on appellera la **boîte-à-ra** ou **boîte-à-ran**. Le ra étant en langage de percussionniste, le signifiant du roulement bref.



La quête des œufs. Qui la fait ? Quand ? Organisation de la collecte ? Son déroulement. Le partage.

Quoi qu'il en soit, quelle forme qu'on lui ait donnée, c'est à Pâques que les servants de messe sortent de l'armoire ou du grenier, le **brian** qui a déjà été utilisé par le grand-père ou les cousins (Hortes). En général chaque enfant de chœur possédait son propre instrument (Poissons, Chaourçois) mais, parfois les **bruans** font partie du matériel de l'église et c'est le prêtre qui en a la garde. C'est avant Pâques que s'en vont les cloches. C'est donc pendant la semaine sainte que fonctionnent les crécelles. Puisque ce sont les enfants de chœur qui font l'effort de les promener, il semble logique qu'ils demandent ensuite la rémunération de leurs services (7).

Après avoir bien bruandé et pendant trois jours rempli leur devoir ; ils n'hésitent pas à reprendre la route pour la quête des œufs. Toutefois il y a des exceptions : de mémoire d'homme, jamais les enfants de chœur n'ont quêté à Venteuil, bien qu'ayant fort crié et agité la crécelle.

A St-Lupien, l'abbé Jossier décrit la quête, ainsi qu'il l'a vécue vers 1870 : *De mon temps... c'était presque une cérémonie. Nous avions pour cette fonction, (j'allais dire cet office), une grande croix de bois peinte en rouge. Une bonne fille du pays, pas maladroite, Adolphine, nous l'avait ornée, la veille, de buis, de jacinthes, de giroflées odorantes et de rubans de toutes les couleurs que nous avions sollicités dans la semaine sainte auprès des grandes demoiselles de la paroisse. Et comme nous étions fort raisonnables, soigneux, fiers de notre étendard, ces demoiselles ne nous donnaient pas, on peut le croire, ce qu'elles avaient de plus démodé et de plus défraîchi. Nous partions de grand matin, cinq heures, six heures. On commençait par le château. Dans chaque maison, agenouillés autour de la croix que tout le monde admirait, nous chantions « O crux ave ». Chez le notaire, le maire, l'instituteur, le curé, le « Vexilla regis » en entier. (Ces Messieurs nous arrêtaient aux premières strophes). La récolte était abondante.*

Dans chacun de nos villages, les enfants avaient leur façon bien à eux de **chanter les œufs** (Onjon). Dans la plupart des cas on **cherchait, quêtait ou ramassait les roulées** ou bien on **guénendait**, on allait à la **guénende** [gənɛ̃d] (Savières).

Ce mot pourrait avoir pour origine la contraction du vieux français *queinsi* (1175 - Chrestien de Troyes), latin *quam sic*, comme si, et *mendi* (XII^e — Psautier de Cambridge), latin *mendicum, mendicare*, mendier. Cette locution, que l'on peut rapprocher du français quémander, aurait par la suite subi deux assimilations consonantiques, d'une part O-G et d'autre part M-N.

C'était une véritable entreprise que menaient ces enfants de chœur appelés **servants** (Arc-en-Barrois), **servants de messe, serveux** (Faux-Fresney), **clercs** (Sommeval) (le mot est employé ici avec son ancienne acception d'écolier), **quêteux d'roulées** (Villeneuve-au-Chemin) et qui, parfois, recevaient l'aide d'autres enfants du village (Brachay, Marbreville, Morancourt, Vaux-sur-Blaise).

A Channes, deux groupes faisaient la quête, ceux d'une part qui participaient aux services religieux pendant l'année et, d'autre part, tous les autres enfants, appartenant bien souvent aux familles les plus pauvres du pays.

A Poissons, les quêteurs sont les **enfants d'la communion**.

A Broussey-le-Grand, les filles se joignaient aux garçons. Elles avaient même à leur répertoire un chant qui leur était propre :

**Donnez donc chacun une douzaine d'œufs.
C'est en l'honneur de la Vierge Marie,
Et toutes vos poules iront pondre dans leurs nids.**

A Champcourt, ce sont les filles qui continuent la tradition car il n'y a plus de garçons au village.

Les équipes sont mixtes à Eurville et Bienville.

Les enfants de chœur étaient autrefois vêtus de leur surplis, parfois passé sur leur soutane rouge (Cumières). On les vit, plus tard, faire leur tournée en habits civils. Ils se présentaient soit en bande informelle, soit groupés autour d'un chef

(Romilly-sur-Seine), en général le plus âgé d'entre eux, appelé **maître d'cérémonie** (Marcilly). Souvent, quand il n'y avait qu'une crécelle, c'était à lui que revenait l'honneur de la porter. S'il en existait plusieurs, des petites et une grosse, le chef recevait la grosse de plein droit (8).

A Sommeval, notre passage s'annonçait à grand bruit de crécelles dont chacun de nous était pourvu. On les appelait les crâlates. Mais l'un de nous, un seul, disposait en outre d'un autre instrument bruyant qu'on appelait la boîte-à-ra.

La promenade se déroulait le samedi saint, dès le matin, après que les offices avaient été annoncés et qu'on y avait assisté. En certains lieux on quêtait déjà depuis le jeudi saint.

Ils allaient donc de porte en porte et frappaient généralement à toutes. En certains villages, ceux qui, pour des raisons diverses, refusaient les roulées, entrouvraient seulement la porte et montraient le balai ! *Les enfants savaient ce que ce geste signifiait et filaient comme une volée de moineaux* (Sommeval).

Crécelles mises à part, nos quêteurs se munissaient de paniers et de **charpaignes** (corbeilles) et n'oubliaient pas la bourse. Le panier était souvent orné de lierre et de primevère (Géraudot). Ils poussaient parfois une brouette, décorée elle aussi (Poissons) ou tiraient une remorque (Allichamps), ce qui leur évitait la fatigue de porter à bras les paniers remplis d'œufs. Autrefois ils étaient précédés d'une croix, parfois peinte en rouge et garnie de fleurs et de rubans (St Lupien) ou bien entourée de buis (Torcy), à moins que ce ne soit la lourde croix argentée de l'église (Faux-Fresnay), ou un sapin décoré (Chalindrey).

Ils agitaient la crécelle en arrivant devant chaque maison (Fralignes, Foulain), parfois selon un code : **quatre ra - un silence - un ra - un silence - trois ra - un roulement** (Chavanges) ou s'annonçaient par un retentissant : **On quête pour les bruans** (Vicq).

Franchi le seuil de la maison les enfants se mettent à genoux et chantent. Plus tard, ils ne s'agenouilleront plus, ne chanteront que si on le leur demande ou même ne chanteront plus.

Ils ramassent tout ce qu'on veut bien leur donner : Des œufs surtout, mais aussi du lard, du beurre, du jambon, qui serviront à la confection de l'omelette. Là où les œufs n'abondent pas, ils reçoivent quelques pièces de monnaie. Parfois la maîtresse de maison ajoute des gâteaux, du chocolat ou d'autres friandises.

Les enfants remercient soit en chantant, soit en disant :

Dieu vous bénisse (Hortes)

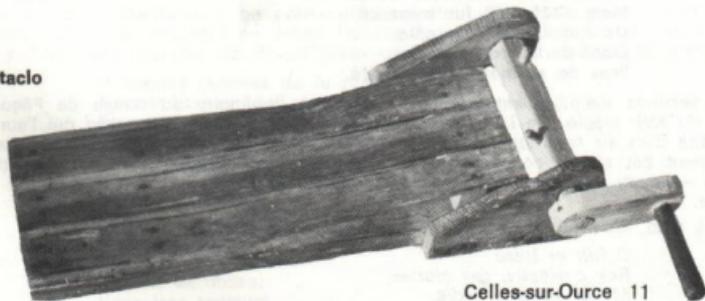
Que le bon Dieu vous fasse la grâce de nous en donner autant l'année prochaine. Alors nous y serons tous (Messon).

Au bout du compte, les paniers sont garnis et la bourse bien remplie (9). Mais comment va s'opérer le partage ?

Il se déroule sur le terrain ou bien au presbytère, sous la surveillance du prêtre, du sacristain ou du plus âgé des quêteurs. Quand le curé fait deux parts, c'est *qu'il en garde une pour l'église* (Pargues), *pour les pauvres* (Morancourt) ou tout simplement *pour lui* (Ferreux, Verrières). Même *s'il prélève sa dime* (Brévonnes, Pargues, Bréviandes), il en reste suffisamment pour nos jeunes quêteurs qui se répartissent le reste, le plus souvent à parts égales, sauf quand le chef en prend un peu plus — eu égard à ses responsabilités (Celles-sur-Ource).

Après avoir prélevé le nombre d'œufs nécessaire à la confection de l'omelette qui sera mangée en commun, la coutume veut que parfois, pour faciliter le partage, les œufs soient vendus au courtier en œufs, le **coffonnier**.

rataclo



Celles-sur-Ource 11

Chants de quête. Vexilla regis. O filii et filiae. Du latin au français. Le salut. La prière. Remerciements. Couplets vengeurs. La complainte, son évolution. Airs populaires et ritournelles enfantines. Arrêt de la coutume.

Il semble qu'à l'origine de la quête des œufs par les enfants de chœur, ceux-ci n'aient chanté que des airs religieux, leur procession étant un élément du rituel de la semaine sainte. A St Lupien, les enfants offraient aux notables les *Vexilla regis* : un hymne du temps pascal qui ne comporte pas moins de cinq strophes. On arrêtait les chanteurs — heureusement — dès les premiers vers. Il avait suffi qu'ils fissent ainsi preuve de leur savoir.

**Vexilla Regis prodeunt.
Fulget Crucis mysterium**

....

*L'étendard du roi s'avance.
Il brille, le mystère de la croix*

...

Ailleurs, chez les gens du commun, ils n'entonnaient que la strophe *O Crux ave*, en latin naturellement. Cet air est signalé également à Messon, Ossey-les-Trois-Maisons, Romilly-sur-Seine, FauxFresnay, Percey-le-Petit, Villegusien.

*Salut, ô croix, seule espérance.
Procure, au temps de la Passion
Grâce abondante aux cœurs fidèles
Et rémission aux cœurs coupables.*

A Onjon, si l'on chantait *O crux ave* le jeudi, on l'abandonnait le samedi pour entonner *O filii et filiae*. A Messon, quand la famille chez qui on se présentait était en deuil, on la gratifiait d'un *De Profundis*.

Après 1890, à Messon on introduisit ce qu'on a appelé (on ne sait trop pourquoi) la chanson du père Bigot.

**O femmes, ô femmes, vos poules pondent des œufs.
Donnez-en un à ces petits chanteux.
Vous irez en Paradis,
Comme les poules vont dans leur nid.**

Du sacré, on glissait insensiblement vers le profane. On en revenait ainsi à la coutume ancestrale, dont l'origine est bien antérieure au christianisme.

A Boulages on crut mieux faire, tout au moins le fit-on avec plus de respect de l'ordre établi. Nos jeunes enfants devaient avoir quelques difficultés à chanter en latin ! Aussi pensa-t-on sans abandonner l'air du *Vexilla regis*, adapter sur la mélodie grégorienne, un texte français, non pas axé sur la quête comme à Messon, mais qui, au contraire, narre la Passion du Christ.

**Le samedi vous penserez
Dans votre cœur vous graverez
Marie pleurant son réconfort,
Sur son cher fils qu'elle embrasse mort.
Joseph avec Nicodème
Vinrent pour ensevelir Jésus.
Mais sitôt qu'il fut trépassé
Un Juif lui perça le côté.
Etant de la croix détaché,
Près de sa mère, il fut placé.**

Une seconde mélodie, empruntée elle aussi à l'ordinaire du temps de Pâques, date du XVI^e siècle. On l'attribue au frère franciscain *Jehan Tisserand* qui l'aurait adaptée d'un air traditionnel provençal (10). Cette origine explique probablement comment cet air — convenant mieux au tempérament populaire que le *Vexilla regis* — a pu se développer et devenir le plus répandu de tous les chants de quête.

Avant 1930, on le chantait en latin à Châtres et à Rachecourt-sur-Blaise.

*O filii et filiae
Rex coelestis, rex gloriae,
Morte surrexit hodie.*



*Alleluia !
Alleluia, alleluia, alleluia !*

Enfants de Dieu
Le roi du ciel, le roi de gloire ;
Est aujourd'hui ressuscité d'entre les morts.
Louez Dieu !
Louez Dieu, louez Dieu, louez Dieu !

A Brousseval, le latin n'était guère prétexte qu'à parodie. On l'avait complété par un appel à la générosité des paroissiens.

**Alleluia, alleluia,
In excelcis exodie,
Montez sur les exodiés.
Alleluia,
Alleluia,...
O filles et femmes de la rue d'en haut,
Ne mettez pas tout dans vos ptits sabots.
Mais laissez en pour vos petits enfants
Qui voilà trois jours, portent le brian.
Bonne dame, bonne dame
Allez au nid.
Ne portez pas des œufs pourris.
Un jour viendra, Dieu vous l'rendra !**

A Marbeville et Châlons, le premier couplet du chant de quête tend, au contraire, à se rapprocher de l'esprit du cantique.

Marbeville :

**Chrétiens chantez ! chantez joyeux !
C'est notre Christ, le roi des cieux
Qui ressuscite glorieux.
Alleluia !
Donnez en deux,
vous irez au cieux.
Donnez en trois,
vous irez tout droit.
Donnez en six,
vous irez tout d'suite.
Donnez en douze,
vous irez tous.**

Châlons :

**Chrétiens chantons le Dieu vainqueur.
Fêtons la Pâques du Seigneur.
Acclamons-le d'un même cœur.
Alléluia !...
N'oubliez pas les enfants de chœur.
C'est pour l'amour de not'Seigneur.
Un jour viendra, Dieu vous l'rendra.
Alleluia !...
Alleluia, du fond du cœur,
Donnez des œufs aux enfants d'chœur.
En récompense votre poule pondra.
Alleluia !...**

Après 1930, à Rachecourt, on avait complètement oublié les paroles — et sans doute l'air — du cantique de Jehan Tisserand. Un autre chant lui fut substitué, plus direct, plus réaliste, qui devait mieux correspondre aux appétits des quêteurs.

**O bonnes femmes de la rue d'en haut,
Ne mettez pas tous vos œufs dans le gâteau.
Pensez à ces petits enfants
Qui pendant trois jours, tournent le brian.
Donnez en deux,
Vous irez aux cieux.
Donnez en trois,
Vous irez tout droit.
Donnez en six,
Vous irez tout d'suite.
Donnez en douze,
Vous irez toujours.**

Les variantes musicales de l'hymne *O filii et filiae* sont nombreuses. Comme tout air traditionnel, chaque pays l'a adapté à son tempérament — et à sa mémoire. Des notes se sont transformées, le rythme s'est trouvé modifié. Le plus fréquemment on trouve, comme à Merrey-sur-Arce :



**Ayez pitié des enfants d'chœur
Qui chantent les louanges du Seigneur
Et le bon Dieu vous le rendra.
Alleluia !**



A St Mards-en-Othe, comme à Bragelogne, une dernière phrase musicale reprend les trois alleluias.

**Elle avait mis sa poule couver,
C'était pour ne nous rien donner.
Un jour viendra que sa poule crèvera.
Alleluia !
Alleluia ! Alleluia ! Alleluia !**

Plus rarement (1912-1913) comme à Amance :

**Je vous salue avec honneur.
N'oubliez pas les enfants d' chœur.
Un jour viendra, Dieu vous l'rendra.
Alleluia !**

Ou bien sur une mesure à deux temps, à Colombé-la-Fosse :

**Madame nous vous remercions
De ce bienfait que nous recevons.
Un jour viendra où Dieu vous l'rendra.
Alleluia !**

En un ou plusieurs couplets les enfants saluent, sollicitent la générosité et, généralement remercient, laissant entendre que Dieu saura récompenser ceux qui n'auront pas refusé leur obole.

A Chavanges, Amance, Courteron, Reims, Trannes...

**« Nous vous saluons avec honneur ;
N'oubliez pas les enfants de chœur ».
Vous donnerez bien entendu
Des œufs au panier que voilà.
Alléluia !**

Ils expriment aussi le désir de voir leur panier bien rempli.
Champignol :

**Alleluia du fond du cœur,
N'oubliez pas les enfants d'chœur
Un jour viendra, Dieu vous le rendra.
Alléluia !**

**Si votre poule a bien pondu
« Vous donnerez, bien entendu
Un œuf ou deux dans ce panier »
Alléluia !**

Romilly-sur-Seine :

**Alleluia du fond du cœur ;
N'oubliez pas les enfants d'chœur
Un jour viendra où Dieu vous le rendra.
Alléluia !**

**Si votre poule a bien pondu,
« Donnez un œuf, donnez en plus,
Donnez en tant qu'il vous plaira ».
Alléluia !**

Ou de recevoir un peu d'argent.

Amance :

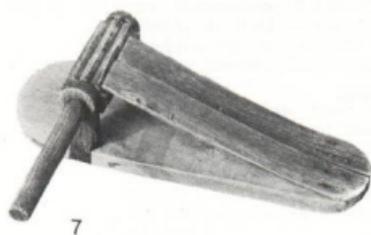
**Je vous salue avec honneur
N'oubliez pas les enfants d'chœur
Un jour viendra, Dieu vous l'rendra
Alléluia !**

**Si vos poules ont bien pondu
Vous donnerez, bien entendu,
Des œufs au panier que voilà
Alléluia !**





Polissons



7

St-Parres-les-Vaudes



9

Celles-sur-Ource

Rachecourt



« Ou bien, si vous n'avez pas d'œufs,
Donnez un sou, donnez en deux,
Ou plus encore, ça nous ira »
Alléluia !

Monsieur (Madame), nous vous remercions
De vos bienfaits, de tous vos dons.
Un jour viendra, Dieu vous l rendra
Dieu vous pendra

Alléluia !

Brevonnes :

« Ou bien si vous n'avez pas d'œufs,
Donnez un sou, ou donnez mieux,
Un gros billet ça nous ira ».
Alléluia !

Merci aux généreux donateurs,
Rumilly-les-Vaudes :

Je vous salue avec honneur.
N'oubliez pas les enfants d'chœur ;
Et le bon Dieu vous bénira
Alléluia !
Alléluia (ter)

Et si vos poules ont bien pondu
Vous donnerez bien entendu,
Un œuf au panier que voilà.
Alléluia !
.....

Ou bien si vous n'avez pas d'œufs
Donnez un sou, donnez en deux,
Et plus encore cela nous ira
Alléluia !
.....

« Le porteur du sac que voici
De grand cœur vous dira merci
Et de nouveau entonnera : »
Alléluia !
.....

Dieu saura vous récompenser :

Poissons :

« Alléluia ! Alléluia !
N'oubliez pas les enfants d'chœur
Ayez bon cœur, Dieu vous l rendra ».
Alléluia !

Chalette :

Je vous salue avec honneur,
N'oubliez pas les enfants d'chœur
« Et le bon Dieu vous le rendra »
Alléluia !

Si vos poules ont bien pondu
Donnez en un, donnez en plus
Donnez au porteur que voilà
Alléluia !

A Lusigny, un seul couplet semble avoir été chanté pour remercier et il est probable qu'il n'était dit qu'après un don effectif.

Madame (Monsieur), nous vous remercions
De vos bienfaits, de tous vos dons.
Un jour viendra, Dieu vous le rendra.
Alléluia !

Ce couplet, semble-t-il, est le fruit d'une lente évolution qui fit qu'après le cantique en latin, on opta pour le français et que, de plusieurs strophes renfermant chacune un élément de la quête, on préféra éliminer et ne conserver que ce qu'on jugeait essentiel. Ainsi en était-il à Chalindrey, Châlons, Ferreux, La Mothe-en-Blaisy, Avant-les-Marcilly...

Pendant la période de Pâques, les poules pondent régulièrement, il est normal que le chant de Pâques de quête évoque cette abondance d'œufs.

Brevonnes :

Si vos poules ont bien pondu
Vous donnez, bien entendu,
Des œufs au panier que voilà.
Alleluia !

Il semble aussi très logique que ce soit un « petit coq » qui se trouve dans le panier. Il ne chantera que si on lui donne satisfaction.

Sainte-Menehould :

J'ai un ptit coq dans mon panier,
Si vous voulez le faire chanter
Pour des œufs rouges,
Pour des œufs blancs,
Ou de l'argent.
Alleluia !

On retrouve ce coq à Plancy « bien gras et bien emplumé » ainsi qu'à Verrières. Ce sont deux coqs qui chantent à St-Parres-lès-Vaudes, alors qu'à St-Lyé, il s'agit d'un « coucou ».

J'ai un coucou dans mon panier
Je ne sais pas quand c'est qu'il chantra.
Alleluia !

Il est rare que quelqu'un refuse d'apporter son obole. S'il arrivait que nos enfants fussent mal reçus, ils avaient généralement en réserve un couplet bien étudié qu'ils lançaient à la face de ceux qui ne respectaient pas la coutume.

Doulevant-le-Château :

Madame a mis sa poule couver.
Elle a l'intention de rien nous donner.
Un jour viendra, sa poule crèvera
On en rira.
Alleluia ! (ter)

Bouilly, Châtres, Bréviandes, Bragelogne, Villacerf.

Alleluia du fond du cœur,
N'oubliez pas les enfants d'chœur
Un jour viendra Dieu vous l'rendra
Alleluia !
Donnez des sous, donnez des œufs,
Et nous prierons pour vous le bon Dieu.
Alleluia !
« Bonne femme, t'as mis ta poule couver,
C'était pour rien ne nous donner
Un jour viendra, ta poule crèvera ».
Alleluia !

A Troyes, on évoque aussi la poule qui couve et on prédit à Robin que « le diable l'emportera ». Ce même diable « enfourchera » à Colombey-la-Fosse, les ladres qui refusent leur contribution.

Vitry-le-Croisé, Amance :

Si vous oubliez les enfants de chœur
Un jour viendra, Dieu vous pendra

Landreville :

Vous avez mis vos poules couver
C'était pour pas nous en donner
Un jour viendra Dieu vous l'rendra

Courteron :

Si vous ne voulez rien nous donner
Nous allons tous vous souhaiter
La goutte au nez, l'estomac détraqué
Toute l'année.

Vicq :

Si vous n'avez rien à donner
Allez-vous en dans vot' grenier
Chassez les rats avec vot' chat.
Alleluia !

Bergères :

Alleluia pour Philomène
Qui s'ôt foutu l'cul dans lou charpeigne
La vlà encore avec ses mitaines
Alleluia !



Les variantes sont considérables, compte tenu du nombre important d'éléments qui entrent dans la formulation de la quête. Comme dans les chants de mai on réclame parfois la fille de la maison.

Louvemont :

Perrette a mis sa poule couver
Elle n'a pas d'œufs à nous donner
Un jour viendra sa poule crèvera
Alleluia !

O filii et filiae
Ces enfants d'chœur sont des voleurs.
Un jour viendra qu'on les pendra.
Ces coquins-là.

« C'est pas des œufs que nous demandrons
C'est la fillette de la maison.
S'il y en a plusieurs, nous choisirons »,
Alleluia !

Dizy :

Alleluia, la messe est dite.
Chacun retourne à sa marmite.
Monsieur l'curé court à son plat
Alleluia !

Alleluia, c'est pour les œufs.
Donnez en quatre, ça vaut mieux qu'deux
Un jour viendra, Dieu vous l'rendra.
Alleluia !

« C'est pas des œufs que nous voulons !
Mais c'est la fille de la maison.
Un jour viendra, Dieu vous la rendra ! »
Alleluia !

Le couplet des « tisserands » nous est resté à Verrières. Il est probable que d'autres artisans ont dû être brocardés ainsi, lorsqu'ils s'abstenaient de répondre à la quête.

J'ai un ptit coq dans mon panier
Il a chanté, il chantera.
Alleluia !

Bonn' filles, bonn' femmes, préparez vos œufs.
Ne mettez pas tout dans vos flans
Laissez en pour les petits enfants
Qui prieront Dieu pour vous et vos parents.

« Alleluia pour les tisserands
Qui volent la toile aux pauvres gens.
Un jour veinri qu'on les pendri »
Alleluia !

La quête des œufs reste l'essentiel. Elle est nettement formulée sous forme de comptine numérale après le chant de l'hymne O filii et filiae



Marbeville :

Donnez en deux,
Vous irez aux cieus
Donnez en trois,
Vous irez tout droit
Donnez en six,
Vous irez tout d'suite
Donnez en douze,
Vous irez tous.

Un hymne qui, vidé de sa substance, perd son âme religieuse.

Colombé :

Alleluia, Alleluia,
Nos choux sont gras.
Nos cochons n'y sont pas !
Alleluia !

Grandeur et décadence !

On a donc beaucoup chanté les deux hymnes précédents et, si l'on en chante encore un — là où persiste la coutume — c'est *O filii et filiae*. Mais on a connu

un troisième air, la *Complainte de Notre Dame*, qui fut dite parfois au lieu et place des autres et parfois concurremment avec eux. Divers auteurs ont étudié ce chant. Ils pensent qu'il a été employé par les mendiants de la deuxième moitié du XVI^e siècle, comme chanson de quête. Peut-être, nous dit Van Gennepe, cette complainte de la Passion a-t-elle été d'abord chantée dans les églises et, comme les noëls, ne s'est ensuite diffusée dans le peuple que très lentement. Elle aura été, par la suite (mais quand ?) adoptée pour la quête des œufs. Il ne localise d'ailleurs cet air (p. 1300) qu'à Coupéville (ou Athis) et à Courtémont-es-Argonne.

A Rumilly-lès-Vaudes, la complainte précéda le cantique. Peut-être ne semblait-elle plus très adaptée à la quête pascale lorsque s'opéra le changement ? En d'autres points, on sut la compléter et parfois n'en garder qu'une partie : celle avec laquelle les enfants réclamaient leurs roulées.

Rumilly-lès-Vaudes :

Seigneurs et dames, plaisez-vous d'écouter
Une complainte pieuse à raconter
De Notre Dame qui a le cœur dolent
Quand elle vit crucifier son enfant.



Quatre lignes pour une histoire qui dut en comporter bien plus, ainsi que le laisse supposer le texte de Bernot de Géraudot (1909).

Géraudot :

Entendez-vous pécheurs et pécheresses
Pâques vous amène la joie sur la tristesse
Quand pour nous tous souffrit mort Jésus-Christ
Et sur la croix, pendant, sans nul répit

Entendez-moi, Seigneur, je suis Marie.
Las ! que je suis dolente et meurtrie.
Oh ! mon cher fils, il veut perdre la vie.
Il veut mourir ; l'amour l'a desservi.

Et toi Pilate, que mon fils t'a-t-il fait
Pour le nommer Rex Judeorum ?
Tu ne saurais t'excuser du forfait
Quand ton Seigneur fut pendu par ton fait.

Et vous bons laboureurs et gens de tous métiers
Accourez tous, venez de tous quartiers.
Venez pleurer avec pieuse affection,
La mort de Jésus-Christ, aussi sa passion.

Pleurez, pleurez, fondez en larmes.
Pleurez d'un cœur pénitent.
Pour Dieu versons des larmes,
Rien de plus consolant.

Et vous, filles et femmes qui aimez Dieu
Donnez chacune une douzaine d'œufs
A tous ces petits gourmands
Qui prieront pour vous en les mangeant.
Et vous irez tout droit en Paradis
Comme les poules vont pondre en leur nid.

Comme à Rumilly, les textes de Clérey, Villemoyenne, St-Julien et Juzennecourt, reprennent quelques vers de la complainte. Ils n'oubliaient pas d'y ajouter la prière instantane de la quête des œufs.

Clérey (récité) :

Messieurs, Mesdames, vous plaît-il d'écouter
Une complainte pieuse à raconter,
De Notre Dame qui eut le cœur dolent
Quand elle sut, maltraité, son enfant ?

Pleurez, pleurez, hommes, dames et enfants ;
Pleurez de cœur pour ce bon Jésus-Christ
Qui sur la croix, pour nous, s'en va mourir.

Messieurs, Mesdames, si vous avez des œufs,
Donnez-en douze à ces petits chanteux.
Vous serez sûr d'aller au Paradis,
Comme la poule va pondre dans son nid.

Alleluia ! (chanté ter)

Villemoyenne :

De Notre Dame qui a le cœur dolent
Quand elle sut que fut pris son enfant.
Pleurez, Messieurs, pleurez, Jésus expire.
Son amour seul l'a cloué sur ce bois.
D'un Dieu souffrant, considérez les peines.
Pécheur ingrats, le sang sort de ses veines.

Hommes, filles et femmes qui sont ici présents,
Ne cachez pas vos œufs, ni votre argent.
Mais donnez à ces petits enfants
Qui prieront Dieu, pour vous, en les mangeant.

Saint-Julien :

Que tout chrétien contemple ce saint jour,
Les grandes douleurs de notre Dieu d'amour.
Vous le voyez, sur la croix, expirant.
Sa Sainte Mère s'en va t'y disant
Aux faux Juifs que nous avons souffert.
Il veut mourir pour tout racheter
Voyez son corps est tout ensanglanté.

O filles et femmes, vous qui faites des flans,
Ne mettez pas tous vos œufs frais dedans.
Mais gardez-en pour mettre dans nos paniers.
Nous prions Dieu pour tous les trépassés.

Juzennecourt :

La petiote complainte que nous allons vous chanter
De Saint Joseph qui a le cœur dolent
Quand l'traître Judas lui prit son enfant.
Oh ! traître Judas, que mon fils vous a fait ?
Il n'a, au monde, jamais aucun mal fait.

Ne mettez pas tout dans votre gâteau
Mais laissez-en à ces petits gourmands
Qui ont mené trois jours les bruans.

Chants de la Passion recueilli par l'abbé L. Lallemand, paru dans « les chansons du veillor » de G. Desvignes.

La Passion de Jésus-Christ
Vous plait-il d'entendre ?
Or écoutez, petits et grands,
Elle est triste et dolente.

Il a jeûné quarante jours,
Quarante nuits suivantes.
Il a pris trois grains de froment,
Pour avoir soutenance.

De l'eau plein le creux de sa main,
Pour affraichir sa langue.
Il a marché sept ans déchaux,
Pour faire pénitence.

Il s'en fut à Jérusalem
Avec ses douze apôtres.
Le doux Jésus a pris la croix,
Et Saint Jean la bannière.

Sur le chemin ont rencontré
Le peuple juif ensemble.
De leurs chapeaux, de leurs rameaux,
Leur font grand'saluance.

Ce, dit Saint-Jean au doux Jésus :
Voici trahison grande !
Ce, dit le Seigneur Jésus-Christ :
Vous en verrez bien d'autres !

Vous verrez mon corps étendu
Sur une croix sanglante.
Vous verrez mes deux pieds cloués,
Et mes deux mains de même.

Vous verrez mon chef couronné
Avec l'épine blanche.
Vous verrez mon côté percé
Avec un fer de lance.

Vous verrez mon sang ruiselé
Tout le long de mes membres.
Vous verrez mon sang ramassé
Par quatre petits anges.

Tasses dorées, tasses d'argent,
En seront toutes pleines.
Vous verrez ma mère à mes pieds,
Bien triste et bien dolente.

Qui viendra essuyer mon corps
Avec que nappe blanche.
Vous verrez les morts se lever,
Aussi les pierres se fendre.

Vous verrez les anges du ciel
Pleurant leur divin Maître.
La Passion de Jésus-Christ
Il est bon de l'entendre.

La Passion du doux Jésus,
Il est bon de l'entendre.
Par sa vertu, nous obtiendrons,
Au ciel, la récompense.

Tous bons chrétiens, vous plait-il d'écouter
Une complainte pieuse à raconter ?
De Notre-Dame qui eut le cœur dolent
Quand ell'vit que pris était son enfant.

Pleurez, pleurez, hommes, femmes et enfants !
Ne liessez pas ! N' soyez pas triomphants !
Pleurez de cœur pour le Royal Martyr
Qui pour nous en croix est prêt à mourir.

O vous, faux Juifs, que vous avait-il fait ?
Jamais en lui ne fût aucun malfait.
Vous l'avez mis à mort cruellement.
Vous serez punis fort amèrement.

Traître Judas, qui fut bien déloyal
D'avoir trahi le fils d'un sang royal,
Trente deniers aux Juifs tu l'as vendu.
Mais à tout jamais, t'en sras confondu.

Alleluia du fond du cœur !
N'oubliez pas les briandeurs.
Un jour viendra, Dieu vous le rendra.
Alleluia !

Chant de quête recueilli par G. Desvignes et paru dans « Les chansons du veilloir ».

Tous bons chrétiens, vous plait-il d'écouter
Une chanson pieuse à raconter ?
De Notre-Dame qui eut le cœur content
Quand elle vit respirer son enfant.

Un petit âne tout doux s'approcha d'eux
Un tout ptit âne et aussi un grand bœuf.
Plus d'un pécheur a le cœur si fermé
Qu'il ne saurait comme eux les réchauffer.

Pour nous chrétiens, rions, chantons, dansons !
Et d'un bon cœur offrons-lui nos présents.
Pareils aux mages allons nous incliner,
Nous humiliant comme des bergers.

La Saint'Vierge fut heureuse en ce jour
D'avoir baillé au monde tant d'amour.
Mes bonnes dames, il vous faut l'imiter
En accueillant ceux qui vont briander.

O Gloria du fond du cœur.
N'oubliez pas les briandeurs.
Un jour viendra, Dieu vous le rendra.
O Gloria !

Ailleurs, la complainte s'estompe. Les chanteurs ne savent plus que redire le service qu'ils ont rendu en annonçant les offices.
Forcey :

Pendant trois jours, suivant notre devoir
Nous vous avons le matin et le soir
Fait assavoir par les champs et par les lieux
De vous trouver au service de Dieu.

Ils se contentent de réclamer les œufs.
Chalindrey :

Donnez des œufs à ces enfants de chœur,
Et ils prieront le Seigneur tout puissant
De vous donner le ciel en paiement.

Champcourt :

O filles et femmes, qui aimez Jésus-Christ
Donnez des œufs à ces enfants petits.
Donnez en deux
Et vous irez aux cieus.
Donnez en trois
Et vous irez tout droit.
Donnez en six
Et vous irez tout de suite
Donnez en douze
Et vous irez toujours.



Les enfants d'Arc-en-Barrois, comme ceux de Foulain, font état de leur dévouement avant de réclamer leur salaire.

Arc-en-Barrois :

Pendant trois jours faisant notre devoir
Car nous n'avons que l'matin et le soir
Fait assavoir par les champs et les lieux
De vous trouver au service de Dieu.
Car c'est à vous filles et femmes d'honneur
Donnez des sous à ces enfants de chœur.
Ils prieront Dieu, le Sauveur tout puissant
De vous donner le ciel pour paiement.

Un couplet vengeur, qui existait probablement ailleurs, apparaît à Dommartin-le-St-Père et à Troyes.

Dommartin-le-St-Père :

Pendant huit jours selon notre devoir
Nous vous avons, le matin et le soir,
Fait assavoir, en tous temps et tous lieux
De vous trouver tous au service de Dieu.
Garde tes œufs, mauvaise ménagère.
Garde tes œufs, nous n'en avons que faire
Et si jamais tu vas au paradis,
Tes poules pondront sur le dos des brebis !

Troyes (cité par L. Dumont dans un almanach du « Petit Troyen »)

Nous prions Dieu et la Vierge Marie
Que le putois mange tous vos poulets,
Que la fouine mange tous vos poussins,
Et que la belette ne laisse ni œufs ni coquilles.

La complainte s'affadit encore, elle n'est plus qu'une vague mélodie écourtée.

Brachay :

O filles et femmes de la rue du haut
Ne mettez pas tout dans vos petits sabots
Mais laissez-en pour vos petits enfants
Qui voilà trois jours portent les brians.

Mertrud :

O filles, ô femmes qui faites des flans
Ne mettez pas tous vos œufs dedans.
Alleluia !
Un jour viendra votre poule crèvra.
Alleluia !

Dardenay :

Filles ou femmes qui faites le flan,
Ne mettez pas tous vos œufs dedans,
Mais gardez-en quelques-uns
Pour nos petits paniers.

Bayel :

O filles et femmes de la rue d'en haut,
Ne mettez pas tant d'œufs dans vos gâteaux.
Mais laissez-en pour les petits gourmands
Qui, depuis trois jours, tournent les bruans.

Palls :

O filles et femmes qui gardez la maison,
Donnez des œufs à ces petits garçons
Donnez-en six et puis encore autant
Nous prions Dieu, pour vous, en les mangeant.

Une énumération s'ajoute parfois, elle fait appel à la rime et a sans doute été reprise des comptines numériques.

Roocourt :

O filles et femmes qui gardez la maison
Donnez des œufs à ces petits enfants.
Donnez-en deux,
Et vous irez aux cieus,
Donnez-en trois,
Et vous irez tout droit,
Donnez-en six,
Et vous irez tout de suite,
Donnez-en douze,
Et puis vous irez tous.



Ville-en-Blaisois :

O filles et femmes qui demain font des flans
Ne mettez pas tous vos œufs dedans.
Gardez-en à ces petits enfants
Qui prieront Dieu pour vous en les mangeant.
Donnez-en deux,
Vous irez aux cieux.
Donnez-en trois,
Vous irez tout droit.
Donnez-en six,
Vous irez tout de suite.
Donnez-en douze,
Vous irez toujours.

Morancourt :

O filles, ô femmes, qui gardez les maisons
Donnez, donnez des œufs à ces enfants.
Donnez-en deux,
Vous irez aux cieux.
Donnez-en trois,
Vous irez tout droit.
Donnez-en six,
Vous irez au paradis.
Donnez-en huit,
Vous irez tout de suite.
Donnez-en douze,
Vous irez tous.
Alleluia ! Alleluia !

Vaux-sur-Blaise :

O filles, ô femmes de la rue d'en haut,
Ne mettez pas tout dans vos petits gâteaux.
Mais laissez-en pour vos petits enfants,
Car voilà trois jours qu'ils portent le brian.
Ils prieront Dieu, pour vous, au paradis
Car la poule noire a pondu dans son nid.
Donnez-en deux,
Et vous irez aux cieux,
Donnez-en trois,
Et vous irez tout droit,
Donnez-en six,
Et vous irez tout de suite,
Donnez-en douze,
Et vous irez toujours.

Mandres-la-Côte :

O filles, ô femmes, qui sont ici présents,
Donnez des œufs à ces petits gourmands
Qui ont mené trois jours les bruans.
Donnez-en deux
Et vous irez aux cieux.
Donnez-en trois
Et vous irez tout droit.
Donnez-en quatre
On vous cassera les pattes.
Donnez-en sept,
On piquera de la fourchette.
Donnez-en huit
On mangera les huitres.
Donnez-en neuf
On cassera les œuf(s).
Donnez-en dix
Nous dirons le De Profundis.
Amen, amen, les voilà qui sont dits.
Amen, amen, les voilà qui sont dits.

Saint-Urbain :

O filles, ô femmes qui sont ici présents,
Donnez des œufs à ces petits enfants
Qui vous diront la vie de Jésus-Christ
Et qui vous conduiront tout droit z'au paradis.
Donnez-en un, donnez-en deux,
Vous irez aux cieux,

Donnez-en trois,
 Vous irez tout droit,
 Donnez-en quatre,
 A la plus belle place,
 Donnez-en cinq,
 A la salle des Princes,
 Donnez-en six,
 Pour toujours assis,
 Donnez-en douze,
 A la fin de vos jours,
 Vingt-quatre, pour la Sainte-Trinité.

Ailleurs encore, on semble avoir tout oublié de l'air initial. La comptine enfantine a remplacé la complainte. Une image finale exprime à la fois le remerciement et la vindicte : Les personnes généreuses iront au Paradis aussi vite que la poule va au nid, les autres n'iront qu'en empruntant un chemin détourné, *droit comme la lame d'une faucille !*

Neuville-sur-Seine :

Filles et femmes qui gardez nos maisons
 Donnez des œufs aux petits garçons
 Qui savent leurs leçons.
 Donnez-en un, donnez-en deux,
 Vous irez aux cieus.
 Donnez-en trois,
 Vous irez au Paradis tout droit
 Paradis, comme la poule va dans son nid.

Buxeuil :

Filles, filles et femmes qui gardez vos maisons,
 Donnez des œufs aux ptits garçons
 Qui chantent leurs leçons.
 Donnez-en un, donnez-en deux,
 Vous irez aux cieus.
 Donnez-en trois,
 Au Paradis tout droit.
Arrêt et, selon le don :
 Paradis, comme la poule va dans son nid !
 Paradis, droit comme une faucille !

Ailleurs encore, on chante sur un air proche de « *Au clair de la lune* ».

Pargues :

Voici les femmes qui gardent les maisons.
 Donnez des œufs à ces petits enfants.
 Donnez-en un, donnez-en deux.
 Nous prions Dieu pour vous dévotement,

Ramerupt :

O filles et femmes qui sont ici présents
 Ne mettez pas tous vos œufs dans vos flans ;
 Mais gardez-en pour vos petits enfants
 Qui vous jetteront des pierres quand ils seront grands !

Sur l'air « *Laissez passer les petits Saint-Jean* »

Brachay :

O filles et femmes de la rue d'en haut
 Ne mettez pas tout dans vos ptits gâteaux !

Courcelles-en-Blaisois :

La petite poule rouge a pondu des œufs.
 Donnez-moi z'en deux,
 Vous irez aux cieus.
 Donnez-moi z'en trois,
 Vous irez tout droit.
 Donnez-moi z'en cinq,
 Vous serez des saints.
 Donnez-moi z'en six,
 Vous irez tout d'suite.
 Donnez-moi z'en douze,
 Vous irez toujours.

Les mélodies, citées à Celles-sur-Ource, et relevées à vingt-cinq ans d'intervalle, nous laissent perplexes. Ne s'agirait-il pas d'un cantique (?) qu'on a, peu à peu transformé ?



Celles-sur-Ource — 1950 :

Femmes de Dieu qui gardez la maison
Donnez des œufs à ces petits gaïchons.
Donnez-en deux
Et vous irez aux cieus.
Donnez-en trois,
Et vous irez tout droit.

Celles-sur-Ource — 1976 :

Filles et femmes qui gardez la maison
Donnez des œufs à ceux qui n'en ont pas.
Donnez-en un, donnez-en deux,
Et puis encore autant,
Nous prions Dieu
Pour vous en les mangeant
(et le cas échéant :)
Si nous y pensons !

Bien que plus proche de la Bourgogne, une partie du département actuel de l'Yonne dépendait des Comtes de Champagne, notamment tout le Sénonais. Nous avons donc pensé qu'il serait intéressant de signaler les chants de cette région de l'ancienne Champagne méridionale.

Cheny (Transmis par Henri Charlier)

Haibillez-vôs en noër, en gris.
C'est l'tchuré tié l'a dit.
Via l'darnier coup d'la messe ti soune !

Villiers-sur-Tholon (Chanté par l'abbé Villetard et Mme Chocat)

Bonjour Saint Michel l'Ange,
L'ange du Paradis.
Pauvre âme, la dolente,
Qu'as-tu fait de ta vie ?

J'n'ai ni chauffé les pauvres,
Ni vêtu les nus.
J'n'ai pas donné l'aumône
Au nom du doux Jésus

As-tu chauffé les pauvres ?
As-tu vêtu les nus ?
As-tu donné l'aumône ?
Au nom du doux Jésus ?

Si jamais je retourne en ce pays perdu
Je chaufferai les pauvres,
Je vêtirai les nus.
Je donnerai l'aumône
Au nom du doux Jésus.

Cry (Chantée par l'abbé Oudin)

Seigneurs et Dam', plaisez-vous d'écouter
Une complainte pieuse à vous causer.
De Notre-Dame qui eut le cœur dolent
Quand elle fut de pleurer son enfant.
ou (Quand elle sut que devint son enfant).

Pleurez, pleurez, hommes, femmes et enfants.
Ne succombez, ne soyez triomphants.
Pleurez de cœur pour ce bon Jésus-Christ
Qui sur la croix, pour nous, s'en va mourir.

Traître Judas tu fus bien déloyal
D'avoir trahi la censité loyale.
Trente deniers aux Juifs tu l'as vendu,
Dont à jamais tu seras confondu.

O faux Pilat ! tu fus mal conseillé,
Quant à mon fils la mort est prononcée.
Tu l'as jugé à mort cruellement,
Dont tu seras puni sévèrement.

Hélas Pilat', tu l'avais tant battu,
Tant flagellé, tant tiré, tant rompu !
Hélas pourquoi n'en avais-tu pitié ?
C'était celui de toute amitié !



Tu l'as remis entre ses ennemis
Qui, sur la croix, l'ont étendu et mis,
De trois gros clous aux pieds et mains percé
Dont son sang clair coulait de tous côtés.

O filles et femmes, si vous faites du flan,
Ne mettez pas tous vos œufs dedans,
Mais gardez-en pour ces petits enfants
Qui chantent ici la mort de Jésus-Crist.

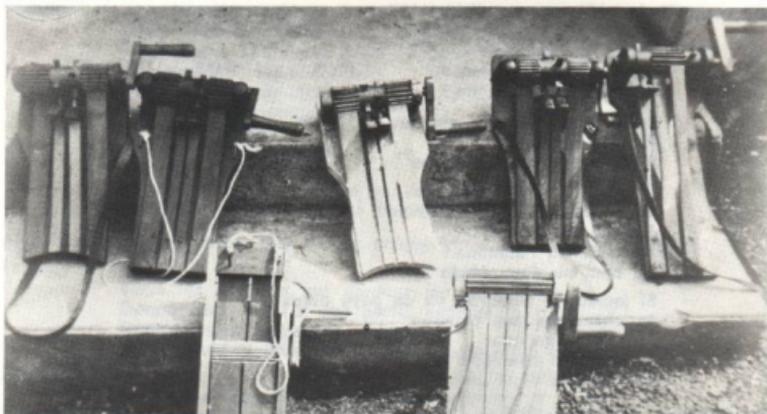
Citons un seul cas — qui nous fut rapporté — où sans être à proprement parlé tournée en ridicule, la coutume fut, en quelque sorte, aménagée.

Cela se passait, vers 1900, à Romilly-sur-Seine. Quelqu'un promit aux enfants — c'était à n'en point douter un « mécréant » — de leur donner son obole à condition qu'ils chantent « *J'ai un pied qui r'mue* » ! Tous en chœur, paraît-il, avec le même sérieux que pour le cantique, les enfants de chœur entonnèrent la chanson demandée... Quel scandale !

Terminons en avec ces airs de quête en citant celui de Ville-en-Blaisois, probablement forgé il y a peu de temps pour remplacer un air vieilli ou démodé, trop difficile à retenir ou trop long. Avec cette dernière mélodie nous aurons parcouru le long chemin de nos roulées, de la fin du XIX^e siècle quasiment jusqu'à nos jours.

Vive Pâques, vive Pâques !
Les cloches vont revenir.
Vive Pâques, vive Pâques !
Et puis vous aurez des œufs.

12



Blenville

La coutume du briandage, si elle se perpétue dans les campagnes et les bourgs, a toutefois un quelque peu évolué. Cette - charge - de remplacer les cloches par des crécelles n'est plus exclusivement réservée aux garçons : là preuve, notre photo.



Arc-en-Barrois La Motte-en-Biésis

C'est l'angé lus ! Vol là le troisièm'coup !

Courcelles-sur-Blaise Arc-en-Barrois

Il est mi di ! Voici l'angé lus ! C'est l'premier coup, pré pa rez-vous !

Vignory

Vol ci mi di qui sonn Enten dez-vous ? Enten dez-vous ? Enten dez-vous ? Enten dez-vous ? La soupe est prête, le coq l'a dit !

Forcey

Vol là le premier coup qui sonne ! Messieurs, Madam En ten dez-vous ? En tendez-vous ?

Bouloges

Le sa me di vous pen se rez Dans vo tre cœur vous gra ve rez
Ma rie pleu rant son ré con fort, Sur son cher fils qu'ell embrasse mort.

Merrey-sur-Arce

A yez pi tié des en fants d'chœur Qui chantent les louanges du Seigneur Et le bon Dieu vous le rendra. Al le lu la !

Bragelonne

Elle avait mis sa poule couvrir, C'é tail pour ne nous rien donner, Un jour viendra que sa poule crévera. Al le lu la ! Al le lu la ! Al le lu la ! Al le lu la !

Amances

Je vous sa lue a vec honneur. N'oubliez pas les enfants d'chœur. Un jour viendra, Dieu vous l'rendra. Al le lu la !

Colombé-la-Fosse

Madame nous vous re mer ci ons De ce bienfait que nous re cevons. Un jour viendra Dieu vous l'rendra. Al le lu la !

Marbeville

Don nez en deux, Vous l rez aux cleux

Rumilly-lès-Vaudes
 Selgneurs et dam plei sez-vous d'écou ter Quand el le vit cru cifier son en fant. *Fin* *d.c.*

Forcé
 Pendant trois jours, sul vant no tre devoir Fait assa voir par les champs et par les lieux *Fin* *d.c.*

Chalindrey
 Donnez des œufs à ces en fants de chœur, Et ils priéront le Selgneur tout puissant De vous don
 ner le ciel en pal e ment.

Champcourt
 O filles et femm qui ai mez Jésus-Christ Donnez en deux Et vous i rez aux cloux. Don nez en six Et
 vous i rez tout d suite

Foulain
 Pendant trois jours fai sant no tre de voir Fait as sa voir par les champs et les lieux
 De vous trouver au servi ce de Dieu.

Brachay
 O filles et femmes de la rue du haut Ne met tez pas tout dans vos pe tits sabots Mais laissez-en pour
 vos pe tits enfants Qui voilà trois jours portent les bri ans.

Neuville-sur-Seine
 Filles et fem mas qui gardez nos maisons Donnez des œufs aux pitits garçons Qui savent leurs leçons.
 Donnez-en un, donnez-en deux, Vous i rez aux cloux. Donnez-en trois, Vous i rez au Pa ra dis tout
 droit Pe ra dis, com la poule va dans son nid.

Buxeuil
 Filles, filles et femmes qui gardez vos mal soens, Donnez des œufs aux pitits garçons Qui chantent leurs leçons.
 Donnez-en un, donnez-en deux, Vous trez aux cloux. Donnez-en trois, Au Pa ra dis tout droit. Pa ra dis,
 com la poule va dans son nid!

Pargues

Voici les femmes qui gardent les mauvais sons. Donnez des œufs à ces petits enfants. Donnez-en un, donnez-en

deux. Nous prions Dieu pour vous et votre tement.

Ramerupt

O filles et femmes qui sont ici présentes Mais gardez-en pour vos petits enfants

Brachay

O filles et femmes de la rue d'en haut Ne mettez pas tout dans vos petits gâteaux!

Courcelles-en-Blaizois

La petite poule rouge a pondu des œufs. Donnez-moi z'en deux, Vous i rez aux cieus.

Ville-en-Blaizois

Vi ve Pâques, vi ve Pâques! Les cloches vont retentir. Vi ve Pâques, vi ve Pâques! Et puis

vous au rez des œufs.

Celles-sur-Ource — 1950

Femmes de Dieu qui gardent le mauvais son Donnez des œufs à ces petits gâteaux. Donnez-en

deux Et vous i rez aux cieus. Donnez-en trois, Et vous i rez tout droit.

Celles-sur-Ource — 1976

Filles et femmes qui gardent le mauvais son Donnez des œufs à ceux qui n'en ont pas. Donnez-en un,

donnez-en deux, Et puis encore autant, Nous prions Dieu Pour vous en les mangeant Si nous y pensons!

Celles-sur-Ource — 1977

Je vous saurai avec bon cœur. Et le bon Dieu vous le rendra. Ai-le-lui!

O filles et fillettes

Vexilla regis



Au long des ans la coutume a évolué ; elle s'est transformée, dégradée. On signale l'arrêt total de la coutume, en 1914 à Proverville, en 1960 à Prangey, en 1966 à Eclaron, en 1971 à Celles-sur-Ource. Il est des paroisses où la quête cesse pour reprendre un peu plus tard. Elle fut interdite en 1905, année de la séparation, à Dampierre (Allichamps, Cirey-sur-Blaise, Guindrecourt, Juzennecourt).

Les vacances scolaires de Pâques 1974, dont les dates n'ont pas correspondu avec la semaine pascale, ont été la cause d'un arrêt brutal de la tradition là où les crécelles remplaçaient encore la sonnerie des cloches.

Les enfants n'ayant pu faire leurs annonces habituelles ont ainsi perdu le droit de chercher leurs roulées (12).

La « Haute-Marne Libérée » titre, en mars 1976 : **Eurville. Une sourdine pour les roulées.** Le journaliste cite le bulletin paroissial qui explique qu'à l'heure où fonctionnent les crécelles, les habitants sont, soit partis travailler, soit encore au lit, ou devant leur poste de télévision. Ce même bulletin reproche aussi aux enfants de chœur, d'arriver aux offices en retard, énervés et aphones.

La quête des roulées tend à disparaître comme est disparu le jeu auquel elles ont emprunté leur nom.

Ce jeu, M. Multier de Rachecourt, le présente ainsi :

Le dimanche, après vêpres, l'équipe se rassemble à nouveau pour une partie de billes dont les œufs sont l'enjeu. Dans la rue de l'église, légèrement en pente, sur une ligne, chaque joueur dépose un œuf. On place une tuile creuse que l'on incline en posant une extrémité sur une grosse pierre. C'est la pente de la tuile qui lance la bille. Si celle-ci heurte un œuf, il est gagné par le joueur.

Il donne encore les précisions suivantes :

Pour déterminer l'ordre dans lequel chaque partenaire devait jouer : *Celui qui arrivait à placer sa bille le plus près d'un but lancé à quelques mètres (une bille ou une pierre) jouait le premier. Le deuxième venait ensuite, etc.*

Sur les dimensions à respecter : *Evidemment, il ne fallait pas que les œufs soient trop près de la bille car le jeu n'aurait pas duré longtemps. On cherchait quelquefois un terrain, une rue en pente.*

On procéda de même à Bourdons-sur-Rognon :

La veille au soir, la maman avait prélevé quelques œufs de la collecte, les avait fait cuire en ajoutant à l'eau des pelures d'oignons pour les teinter.

A Hortes, M. Bailly précise que les adultes se joignaient aux enfants pour jouer à la roulée avec des œufs cuits dans du marc de café ou plutôt de la chicorée (brun clair) avec des pelures d'oignons (jaune) ou des racines d'orties (jaune vert) Les participants se réunissaient par quartier et lançaient leurs œufs sur une planche inclinée. Ils récupéraient les œufs **choqués** au passage. La position de l'œuf au départ était déterminante pour la trajectoire à prévoir.

Le professeur Portier, témoin qu'à Bar-sur-Seine, son pays d'origine, la roulée de Pâques se fait sur une planchette. Il affirme que c'est un jeu très savant qui demande beaucoup d'adresse pour toquer les œufs que l'on convoite et ne pas casser l'œuf qui roule.

Les notes du chanoine Donot confirment qu'à Percey-le-Petit on faisait teindre les œufs le samedi-saint. Chaque enfant en possédait dix, quinze ou vingt. On y jouait toute la semaine, en les faisant rouler sur une planche inclinée afin de leur donner l'élan.

En fait les joueurs avaient donc à leur disposition des œufs cuits dur et teints et la roulée se pratiquait, selon les régions, soit le jour de Pâques (Rachecourt, Aujourres, Hortes, Verrières), soit le lundi (Trécon), quand ce n'était pas pendant toute la semaine qui suivait la fête pascale (Percey-le-Petit).

Chaque enfant participait au jeu à Percey, les garçons et les jeunes gens à Aujourres, jeunes gens et jeunes filles à Trécon, enfants et adultes à Hortes.

Avec une **planche inclinée** à Aujourres, Bar-sur-Seine, Hortes, Percey-le-Petit, sur une **pelle** à Trécon, du haut d'une **tuile creuse** à Rachecourt-sur-Blaise et à Verrières.

L'instrument du jeu était un œuf (ou une bille) qui devait en roulant venir frapper d'autres œufs. *La position du projectile était déterminante pour la trajectoire* (Hortes). Son point de chute pouvait être le fait du sort ou bien, au contraire, *choisi délibérément et trouvé par une savante technique* (Aujeurres).

A Trécon, il semble que l'opération ne comportait qu'une phase. Le premier joueur posait un œuf et le lâchait. Le second faisait de même, puis le troisième. Et ainsi de suite jusqu'à ce que l'œuf d'un joueur **choque** l'un des autres arrêtés au bas de l'aire de jeu. Ce joueur s'emparait de l'œuf ainsi heurté et recommençait autant de fois qu'il réussissait à rencontrer un autre œuf.

A Aujeurres le jeu se déroulait en deux temps. Chacun laissait d'abord rouler librement un œuf. On rejouait ensuite avec l'espoir d'en **choquer** le plus grand nombre et le plus longtemps possible.

Bourcelot signale que *le gagnant était celui dont l'œuf qu'il avait lancé rencontrait un œuf immobile. Il ramassait alors tous les œufs qui étaient à terre et la partie recommençait.*

Autant de lieux, autant de variantes, mais une seule règle : **venir frapper avec son œuf, les œufs des autres joueurs, casser leur coquille, tout en faisant en sorte que l'œuf projectile reste intact afin de pouvoir le faire rouler le plus longtemps possible.**

Dans la région de Sainte-Menehould, on signale un autre jeu, **la toquée** :

Chacun des joueurs tient, bien serré et caché dans sa main, un œuf dur de Pâques... et le toque contre celui de son partenaire. Celui dont l'œuf ne casse pas gagne l'autre (13).



La Villeneuve-au-Chemin



Pratique enfantine ou adulte. Autrefois. Les œufs des parrains et marraines. Œufs teints. Œufs cachés. Œufs du Vendredi Saint. La symbolique de l'œuf.

Les documents que nous venons de parcourir, tendent à montrer que la pratique des roulées est liée à la fonction qui fut confiée aux enfants de chœur, d'assurer l'intérim des cloches pendant la saison pascale.

Et pourtant ! jeunes gens et jeunes filles, adultes même, faisaient rouler les œufs.

A Châtres, il est signalé que le **bat-l'âne** (garçon meunier), comme le **piéton** (facteur) n'hésitaient pas autrefois à heurter l'huître de chaque maison au temps de Pâques. Les ramasseurs de grains pour les moulins, les ramasseurs de lait pour les laiteries, faisaient de même jadis à Trécon.

De nos jours, ne voit-on pas encore le **facteur**, les **pompiers**, passer de porte en porte pour réclamer leurs **roulées** ?

L'abbé Nioré nous apprend que, vers 1750, dans l'Aube, on faisait la quête des œufs le vendredi saint, au profit de la **Fabrique**.

Elle produisait en général de 18 à 20 douzaines d'œufs qui se vendaient 4 sols, en moyenne, la douzaine. (14)

Cette quête au profit de l'église, est signalée à Faux-Fresnay en 1683.

Remontons dans le temps, jusqu'en 1564. Citons L. Coutant :

Autrefois, il était d'usage de faire bénir, le samedi saint, une certaine quantité d'œufs, mis en réserve dans le temps de carême, pour les offrir en cadeaux. On les teignait en jaune, en violet, et surtout en rouge. De là est venu le nom d'œuf de Pâques, parce qu'on le donnait après la grand messe de ce jour de fête. Il relève dans les dépenses du roi Charles IX à Troyes (15).

... demi quarteron d'œufs... 18 deniers

... au dit écuyer pour faire pindre les œufs

pour le dimanche du roy ... 6 sous 6 deniers

C'est donc une coutume fort ancienne que celle de solliciter et d'offrir des œufs teints à l'occasion de la fête de Pâques (16).

Symbole de l'éclosion, l'œuf contenant le germe de la manifestation est un symbole universel. Les Celtes se représentaient la naissance du monde à partir d'un œuf : L'œuf de serpent celtique, est figuré par l'oursin fossile, produit de la manifestation par le Verbe.

Symbole de la renaissance périodique de la nature, plus qu'une naissance il est la re-naissance répétée suivant le modèle cosmogonique. Il fut adopté par l'Eglise pour rappeler de façon permanente la résurrection du Christ (qui est un retour) et les enfants de chœur et les garçons ne firent que suivre la coutume de la procession des œufs et des quêtes faites au Moyen-Age (17).

Des quêtes et des cadeaux. C'est un peu la même démarche. D'un côté l'on donne, de l'autre on reçoit. C'est un échange qui fournit le prétexte à des relations sociales, à l'occasion des grands moments de l'année que sont le solstice d'hiver et l'équinoxe de printemps (18).

La carrière du soleil s'ouvre après Noël ; celle de la nature semble se décider à Pâques. Nos ancêtres ont hésité longtemps entre ces deux dates pour savoir laquelle ils choisiraient pour commencer l'année. Ainsi à Reims le jour de l'an était autrefois fixé au 25 mars. C'est Charles IX qui édicta le 1^{er} janvier, premier jour de l'année nouvelle.

De cette hésitation nous est restée la coutume du *cogno* ou *cogneau*, ce pain de Pâques, que les parrains et marraines offraient autrefois à leur filleul.

Le nom dialectal de ce pain peut être issu de *cognacion* (1160 - Benoît de Ste Maure) signifiant parenté, du latin *cognatio*, parenté par les femmes. Mais le latin *cognoscere*, connaître, devient à la fin du XI^e, *conoistre* (Lois de Guillaume le Conquérant) lequel forme deux dérivés, *conaue* (1288 - J. de Priorat) et *conneu* (fin XIII^e) ayant la double acception du français connaissance et ami. Or la symbolique de ce pain de Pâques peut aussi bien permettre l'une ou l'autre de ces trois définitions...

Jossier jumelle parfaitement ce don du cogno et celui des œufs :

A Saint-Lupien, le cogneau est remplacé à Pâques, par les roulées c'est-à-dire les œufs durs teints de diverses couleurs à l'aide de produits chimiques ou plus modestement, dans une décoction de bois d'Inde, de racines d'orties ou avec des pelures d'oignon. Le cogneau est un peu démodé, mais le parrain ou la marraine qui ne donneraient pas à Pâques de roulées à leur filleul, manqueraient à un des plus sacrés de leurs devoirs. Il en était de même à Châtres.

A Rumilly-les-Vaudes, à Géraudot, à Jully-sur-Sarce, les roulées annonçaient la moisson. Le lundi de Pâques en effet, le patron invitait les ouvriers à la ferme. Ceux qui acceptaient d'y « manger les roulées » s'engageaient par là, pour les travaux de la moisson.

A Trannes et Villemorien, des œufs durs accomodés en salade terminaient le repas du lundi de Pâques. Ce jour-là, le maître de maison retenait son personnel, comme à Rumilly, pour la moisson qui s'annonçait.

De tous temps, la couleur a magnifié l'œuf de Pâques. Elle ajoutait à sa symbolique. Dans la chaudière pendue à l'âtre, chaque année, des œufs cuisaient dans une mixture colorante composée le plus souvent de produits naturels. On faisait **bouire** les œufs dans une décoction de racines d'ortie dioïque (jaune d'or), de bois d'Inde (rouge), de feuilles d'ortie ou de bourgeons de peuplier (vert), de fleurs d'iris (mauve), d'anémones pulsatiles (violet), de pelures d'oignon (jaune orangé), de marc de café ou chicorée (brun). On utilisait aussi la carte rouge du fil à coudre, le bleu des lavandières et divers colorants du commerce. Mais les parents interdisaient parfois à leurs enfants de manger des œufs teints avec ces colorants artificiels.

On signale aussi des œufs décorés à la bougie ou bien encore colorés avec une substance sucrée et déposée sur une fourmillère jusqu'à ce que les insectes les aient garnis d'élégantes arabesques (Vaux-sur-Blaise).

Une coutume très répandue voulait que les parents dissimulent ces œufs dans le jardin familial. Les cloches étaient censées les y avoir laissé tomber en revenant de Rome et les enfants étaient invités à les y rechercher le dimanche matin.

Chez les enfants des familles aisées, les cloches apportaient des œufs en sucre ou en chocolat. Partout ailleurs, elles se contentaient de laisser choir des œufs durs teints qu'il s'agissait de retrouver en cherchant bien, dans les herbes sèches, au pied des buissons, le long du chemin. Dans cette quête, les enfants étaient guidés par un aïeul bienveillant qui les précédait dans leurs gambades enfantines et champêtres et leur faisait découvrir au fond de leurs cachettes discrètes les œufs que sa main venait d'y déposer à leur insu, quelque temps auparavant. (Saint-Thibault)

Par l'intermédiaire des cloches et des crécelles, nous sommes arrivés à la rencontre de la symbolique de l'œuf et de son pouvoir magique. *L'œuf mystérieux des mages, dans lequel vingt-quatre dieux bienfaisants et vingt-quatre dieux maléfiques se mêlent et combattent, triomphant successivement les uns des autres, suivant que le soleil s'approche ou s'éloigne de la terre.* (19) Croyance qui se retrouve en partie dans la coutume qui veut que l'on écrase la coquille d'un œuf à la coque, après l'avoir dégusté, de crainte qu'un petit diable ne vienne nicher dedans.

Cet œuf emblème d'immortalité qui, pondu le vendredi-saint, se dessèche mais ne se gâte pas, et qu'on garde précieusement pour qu'il protège de la foudre la maison (21) ou pour le jeter dans le brasier d'un incendie et par là l'éteindre (Sainte-Menehould).

Cet œuf des jours saints, symbole de prospérité, que l'on consommait pieusement le jour de Pâques parce qu'il avait la vertu d'éloigner les fièvres pendant toute une année (Mézières-les-Brienne).

Cet œuf philosophique, foyer de l'univers, athanor des alchimistes, symbole de la perfection de la vie canoniale et qu'on voyait autrefois en l'église de Langres (un œuf d'autruche) suspendu à une poutre ordinairement chargée de cierges (20). Cet œuf, inséparable encore pour beaucoup d'entre nous, de la fête de Pâques, cérémonie devenue chrétienne en même temps que fête du renouveau de la nature et dont la dualité se résout en l'unité car, selon Silésius :

L'œuf est dans la poule, la poule est dans l'œuf.

REPertoire DES COMMUNES

Allichamps 52 - Enquête Laurent-Bassery
Amance 10 - M. Fèvre, Bréviandes
Andelot 52 - Van Gennep, Manuel de Folklore contemporain
Arc-en-Barrois 52 - Mme G. Guillemin
Arcis-sur-Aube 10 - Van Gennep, Manuel de Folklore contemporain
Argançon 10 - Indépendant de l'Aube, 13 avril 1950
Arnancourt 52 - Enquête Laurent-Bassery
Athis 51 - Van Gennep, Manuel de Folklore contemporain
Attancourt 52 - Enquête Laurent-Bassery
Aujeurres 52 - Cahier haut-marnais n° 86
Auve 51 - Atlas linguistique de Champagne et de Brie (Croquis)
Avant-lès-Marcilly 10 - M.F. Mizelle (M.J. Sellier)
Bar-sur-Aube 10 - M. J.-F. Leroux, Paris
Bar-sur-Seine 10 - Indépendant de l'Aube, 16 février 1950 - Prof. P. Portier - Bidaut de l'Isle - Vieux dictons de nos campagnes
Baudrecourt 52 - Enquête Laurent-Bassery
Bayel 10 - M. L. Mongin, Troyes - M. Chartier, Renault
Bergères 10 - Mme Vve Marie Ruotte
Beurey 10 - M. Rigolot
Beurville 52 - Mlle Pépin (Noisy-le-Sec)
Bienville 52 - L'Est Républicain (Les Blattes)
Bouilly 10 - M. Caillet, Saint-Jean-de-Bonneval - M. Amandry
Bouloges 10 - J. Diette, Notice historique sur Bouloges - 1893
Bourdons-sur-Rognon 52 - Van Gennep, Manuel de Folklore contemporain
Brachay 52 - Enquête Laurent-Bassery
Brageolgne 10 - M. Brunet (Bagneux) - M. Virey
Bréviandes 10 - M. A. Dolat (Jeugny)
Brévonnes 10 - M. J. Thillerot
Brienne 10 - Mme Bourcier (Pessac)
Brousseau 52 - Enquête Laurent-Bassery - M.M. Héritier
Broussey-le-Grand 51 - Bull. du Comité de Folklore champenois n° 74-75
Buxeuil 51 - Mme P. Diligent et fils
Celles-sur-Ource 10 - M. Th. Côte
Chalette 10 - Mme Pernot
Chalindrey 52 - Enquête Laurent-Bassery
Châlons-sur-Marne 51 - Van Gennep, Manuel de Folklore contemporain
Champcourt 52 - Enquête Laurent-Bassery
Champignol-lez-Mond. 10 - Mme Poissenot
Channes 10 - M. P. Doussot
Chaource 10 - M. P. Doussot
Chappes 10 - Mme Richard (Villemoyenne) Mlle Diard
Charmes-la-Grande 52 - Enquête Laurent-Bassery
Châtres 10 - Indépendant de l'Aube, 12 janvier 1950
Chavanges 10 - M. Viard (Lunéville)
Cirey-sur-Blaise 52 - Enquête Laurent-Bassery
Clérey 10 - M. Chartier (M.A. Partiot)
Coiffy 52 - Atlas linguistique de Champagne et de Brie
Colombé-la-Fosse 10 - M. Jacquot, Brienne
Cormontreuil 51 - Van Gennep (Manuel...)
Coupeville 51 - Van Gennep (Manuel...)
Côurcelles-en-Montagne 52 - M. Sellier (St-Memmie)
Courcelles-sur-Blaise 52 - Enquête Laurent-Bassery
Courtémont-en-Argonne 51 - Van Gennep (Manuel...)
Courteron 10 - Mlle Chollet-Dautriche
Couvignon 10 - M. Phélizot
Cumières 51 - M. J.-Cl. Denois
Dampierre 10 - M. Villat
Dardenay 52 - M. M. Goussot (Auberive)
Dienville 10 - M. L. Vouillemont
Dizy 51 - M. G. Munier
Dommartin-le-Franc 52 - Enquête Laurent-Bassery
Dommartin-le-St-Père 52 - Mlle Pépin (Noisy) M. Multier
Doulevant-le-Château 52 - Enquête Laurent-Bassery
Droupt-St-Basle 10 - M. G. Cornu (Fontaine-Grés)
Eclaron 52 - Mlle G. Pierre
Épohémont 10 - Mme Collinet
Eurville 52 - La Haute-Marne Libérée, mars 1976. M. Multier

Faux-Fresnay 51 - E. Guillaumot, Faux-Fresnay ancien et moderne, Châlons 1897
Fayl-Billot 52 - Atlas linguistique...
Ferreux 10 - Mme Rozé (M. et Mme Vaillant)
Forcey 52 - M. Favard
Foullain 52 - M. Etienne, Mme Gwoziecki
Fralignes 10 - Mme Richard (Villemoyenne), M. A. Ribault
Géraudot 10 - Bernot, Histoire de Géraudot
Guindrecourt-s-Bl. 52 - Enquête Laurent-Bassery
Harréville 52 - M. H. Multier
Hortes 52 - M. Bailly
Humbécourt 52 - Enquête Laurent-Bassery
Joinville 52 - L'Est Républicain (Les Blattes)
Jully-sur-Sarce 10 - Mme Caillet (Rumilly)
Juzennecourt 52 - Enquête Laurent-Bassery
Lagesse 10 - Mme Coulon-Arpin
La Mothe-en-Blaisy 52 - Enquête Laurent-Bassery
Landreville 10 - Mme Millot
Lantages 10 - M. Gex
La-Villeneuve-au-Ch. 10 - Mlle Masselin
Louvemont 52 - Enquête Laurent-Bassery - Atlas linguistique...
Lusigny 10 - M. J. Delanoue
Magnant 10 - M. Marquot
Mandre-la-Côte 52 - Enquête Laurent-Bassery
Marbeville 52 - Enquête Laurent-Bassery
Marcilly-le-Hayer 10 - M. Tranchandon
Mareilles-les-B. 10 - Abbé J. Durand
Merrey-sur-Arce 10 - Mlle Guilbaud, M. Th. Côte, M. J. Senelet
Mertrud 52 - Enquête Laurent-Bassery
Messon 10 - Indépendant de l'Aube, 15 juin 1950
Mézières-lès-Br. 10 - Mme H. Martin
Moiremont 51 - Van Gennep (Manuel...)
Montaulin 10 - M. J. Delanoue
Montier-en-Der 52 - Cahiers Haut-Marnais n° 87
Montier-en-l'Isle 10 - M. Nerret
Morains 51 - M. M. Michon
Morancourt 52 - Enquête Laurent-Bassery
Mussy 10 - Mlle Chollet, M. Poudard
Neuville-sur-Seine 10 - M. P. Daniel, M. Dautriat
Onjon 10 - Mme G. Meurville
Ossey-lès-3 maisons 10 - M. F. Mizelle (Mme Sellier)
Outines 51 - M. Valentin
Palis 10 - M. Godier
Pargues 10 - M. Fleuchet
Percey-le-Petit 52 - Notes chan. Donot
Plancy 10 - M. Tranchandon, M. Corrad (Marcilly)
Poissons 52 - Abbé F. Rabin
Polisy 10 - M. R. Prot
Pouan-les-Vallées 10 - M. R. Morot
Pougy 10 - M. Bienaimé
Prangey 52 - Enquête Laurent-Bassery
Proverville 10 - Mme Moing, Mme R. Patout
Rachecourt-Suzemont 52 - M. Multier
Radonvilliers 10 - M. L. Vouillemont (Dienville)
Ramerupt 10 - Mme Félix
Reims 51 - Van Gennep (Manuel...)
Riceys 10 - A. Guenin, Statistique du canton des Riceys
Romilly sur Seine 10 - Mme Simoutre, M. Champart, Mlle Gaillard
Rooocourt-la-Côte 52 - M. Ambrazé
Rumilly-lès-Vaudes 10 - Mme Y. Brunet, M.H. Singoth M.A. Vuibert, M.J. Philibert, Mme Dart
Saint-Aubin 10 - Mme Rozé (Mme R. Vaillant) journal scolaire (M. Mizelle)
Saint-Dizier (Hoericroirt) 52 - M. A. Body
Saint-Germain-la-V. 51 - Abbé Desnault
Saint-Julien-lès-V. 10 - Indépendant de l'Aube, 6, 7, août 1950
Saint-Lupien 10 - Jossier, Histoire de Somme-Fontaine-Saint-Lupien
Saint-Lyé 10 - M. Labarre, M. Cornet
Saint-Mards-en-Othe 10 - Mme Arap (Mme Masson, Mme Seguin)
Sainte Menehould 51 - Van Gennep (Manuel...)
Saint-Parres-lès-V. 10 - Mme Doucet (St-Julien), M. Marchal
Saint-Thibault 10 - M. P. Doussot
Saint-Urbain 52 - Enquête Laurent-Bassery
Savieres 10 - M. Henry

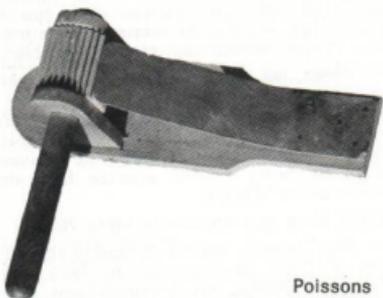
Sommeval 10 - M. G. Grole
 Soulaines 10 - M. J.-M. Dubois
 Suzemont 52 - V. Rachecourt-Suzemont
 Taissy 51 - M. M. Michon
 Torcy-le-Grand 10 - Mme Babeau Vauthier
 Trécon 51 - Bull. Comité du Folklore champenois
 n° 44 à 47
 Troyes 10 - Divers...
 Unienville 10 - Anonyme
 Vaux-sur-Blaise 52 - Enquête Laurent-Bassery
 Venteuil 51 - M. G. Munier (Mmes Mignon et Hen-
 nequin)
 Verrière 51 - Mme Procureur. L. Lallemand : Folk-
 lore argonnais
 Vicq 52 - M. R. Sellier (Châlons) ?
 Vignory 52 - Enquête Laurent-Bassery
 Villacerf 10 - Mme Vaurillon
 Ville-en-Blaisois 52 - Enquête Laurent-Bassery, M.
 Multier
 Villegusien 52 - Chan Donot
 Villehardouin 10 - M. Meurville
 Villemorien 10 - Indépendant de l'Aube, 17 mars
 1950
 Villemoyenne 10 - Mme Eugénie Richard
 Villeneuve-au-Chemin 10 - MM. Clérin-Say
 Villy-le-Maréchal 10 - M. R. Penard
 Vitry-le-Croisé 10 - M. Perthuisot, M. Y. Michel
 Voillecomte 52 - Enquête Laurent-Bassery
 Vougrey 10 - Mme I. Juvenello
 Wassy 52 - Enquête Laurent-Bassery

NOTES

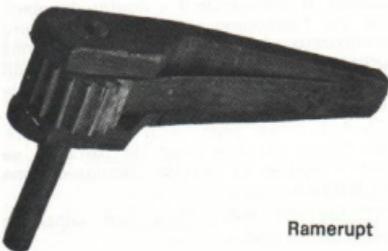
1. — Bourcelot. Atlas linguistique de Champagne et de Brie. Carte n° 141.
2. — Se reporter, pour les références, à l'index alphabétique des noms de lieux.
3. — Van Gennepe. Manuel... p. 1209-1210.
4. — Revue du Folklore de l'Aube, n° 20.7.
5. — Van Gennepe. Manuel... p. 1215-1216. V. aussi R. Pinon. Les crécelles en Wallonie. 1971.
6. — Le chanoine Donot signale qu'à Percey-le-Grand, en Haute-Saône, à la limite de la Haute-Marne, « jusqu'en 1889, les jeunes gens apportaient des tisons et, après l'office [des ténèbres], ils en frappaient les portes et les bancs, dans l'obscurité ».
7. — Il y a des exceptions. « De mémoire d'homme, jamais les enfants de chœur n'ont quêté à Venteuil, bien qu'ayant fort crié et agité la crécelle ».
8. — « A Sommeval, notre passage s'annonçait à grand bruit de crécelles dont chacun de nous était pourvu. On les appelait des **cralates**... Mais l'un de nous, un seul, disposait en outre d'un autre instrument bruyant qu'on appelait la **boîte à ra** » (G. Grole).
9. — En Haute-Marne, en 1977, on signale une quête qui a rapporté 400.00 francs aux enfants de chœur.
10. — Van Gennepe (Manuel... p. 1306) signale ce chant à Moiremont, aux environs de Châlons et dans la région de Reims, spécialement à Cormontreuil.
11. — Enquête Laurent-Bassery.
12. — Van Gennepe (Manuel... p. 1343).
13. — Abbé Nioré. Ce qu'on trouve dans les comptes d'une église de village au XVII^e siècle. 1913.
14. — L. Coutant. Dépenses du roi Charles IX à Troyes, dans Annuaire de l'Aube. 1876.
15. — Van Gennepe. (Manuel... p. 1321) cite de Ponthieu qui dit que l'opinion généralement admise rattache l'origine des œufs de Pâques, au IV^e siècle, à l'établissement du carême pendant lequel l'Église a interdit l'usage des œufs.
16. — Sébillot. Le Folklore de France, t. III p. 237.
17. — Van Gennepe. (Manuel... p. 1292) prétend le contraire.
18. — Dupuis. Origine de tous les cultes. p. 706.
19. — Jolibois. La Haute-Marne, ancienne et moderne. p. 307.
20. — L. Morin et Sébillot.



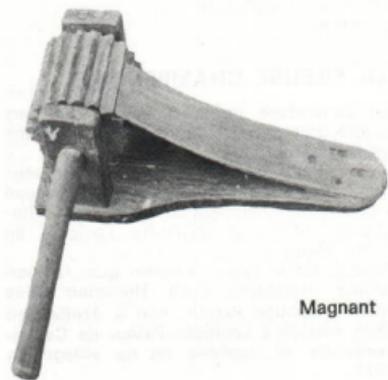
Ramerupt



Poissons



Ramerupt



Magnant

BEL EN CHÉ

UNE FARCE

« Vendredi, vers trois heures, toute l'équipe d'enfants de chœur, avant de briander, s'amusait devant la boutique du père Nozat, le maréchal, lorsqu'ils furent appelés par Joseph, le commis.

Joseph était un rude gaillard qui avait fait son compagnonnage et qui, en voyageant à travers la France et en travaillant chez divers maréchaux, avait appris toutes les astuces du métier et, en même temps, toutes les farces possibles.

— Venez, les gars, dit-il, je vais graisser vos brians.

Et chacun de tendre le sien « au » Joseph qui, après les avoir alignés sur l'établi, se mit à enduire les dentures, de graisse à roues, cette graisse épaisse faite de saindoux et d'huile.

C'est alors que survint la mère Nozat.

— Oh ! Joseph, qu'est-ce que vous faites ? C'est pas permis de faire des farces pareilles, un vendredi-saint.

Tous les enfants se regardent d'un air anxieux, se demandent ce qui va se passer et commencent à douter du résultat de l'opération, résultat qui s'avère désastreux. Les brians étaient devenus presque silencieux, alors qu'il ne restait plus que quelques minutes avant le premier coup.

Chacun, alors, muni d'un bout de bois, de pierre, ou d'un bout de ferraille, se mit à gratter la graisse incrustée dans la denture.

Ce fut aux habits que l'on laissa le plus de « gras ».

Et de nombreuses taloches préludèrent au dégraissage final !

H. Multier.

LA FILEUSE CHAMPENOISE

En couverture de la Revue n° 58 nous avons fait paraître la reproduction d'une carte postale.

Au cours des recherches effectuées dans leur région, les jeunes du groupe « Lou Vau Champenois » de Celles-sur-Ource ont eu à connaître l'origine de cette photo.

Pascal Côte nous précise que la personne présentée était **Honorine Elise Maitre, épouse Patour, née à Arelles en 1843, mariée à Léonidas Patour de Celles-sur-Ource et décédée en ce village en 1925.**

LES « ROULÉES » EN BOURGOGNE

A Nan-sous-Thil (C.O.), la veille de Noël, on jouait aussi à la « roulée », avec des noix et des noisettes.

« Chaque joueur mettait une ou plusieurs noix sur le sol au bas d'une planche inclinée. Puis les joueurs faisaient rouler une autre noix du haut de cette planche en visant celles de l'enjeu. Chaque noix touchée était gagnée. A Beaunotte (C.O.), le jeu est attesté. A Noidan (C.O.), on roulait des noisettes ».

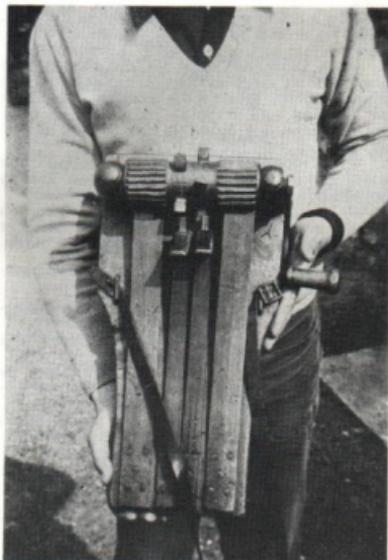
A Toucy (Y.), Senan (Y.), on emploie le terme de « roulées » en parlant de la quête du premier de l'an.

A Joigny (Y.) les enfants de chœur chantaient, à la porte de ceux qui, à Pâques leur avaient refusé leurs roulées :

Grillons-les, par la cheminée.
Que l'diable leur tortille le nez.
Grillons-les par un p'tit trou.
Que l'diable leur tortille le cou.

A travers notre folklore et nos dialectes, t. III p. 113, 138, 213.

Beurey



L'abbé Jean Durand nous prie d'insérer : AU SUJET D'UN EXTRAIT

La revue Folklore de Champagne (n° 58, p. 10-14) donne un article intitulé « Les empiriques, comme un extrait de la communication faite devant la Société Académique de l'Aube par l'abbé Durand. Celui-ci déclare ne pas reconnaître son travail dans l'« extrait » publié par la revue.

Le plan adopté a été supprimé. La présentation des empiriques, en grande partie omise, rend le titre inexact. Le sous-titre « du moyen-âge au XX^e siècle » ne vient pas de l'auteur, d'ailleurs ce sous-titre n'a aucun fondement. Des mots sont attribués qui n'ont jamais été employés. Des phrases sont inconnues, par exemple « Les croyances populaires rejoignent... ». D'autres phrases sont déformées, le texte du préambule est placé à la fin de l'article, la copie est tronquée, mutilée.

Le trafic ne suffit pas. Une note du conseiller technique considère « l'extrait » paru dans la revue comme un **relevé non exhaustif**. Comment un extrait (un abrégé) pourrait-il constituer un relevé exhaustif ? On se le demande. Par comparaison, comment un synopsis pourrait-il être le scénario d'un film ? Cette question ne suscite aucun embarras au conseiller technique car l'« extrait » prend de l'extension et devient ensuite un « exposé ».

L'accent est mis sur le relevé de **documents bibliographiques**. Encore faudrait-il savoir discerner les documents bibliographiques pour éviter de les confondre avec d'autres documents qui sont manuscrits : 36 références ont été choisies par le conseiller technique ; sur ce nombre, 21 références se rapportent à des archives manuscrites, 15 concernent des sources bibliographiques. Mettre autant de zèle pour découvrir les sources bibliographiques semble beaucoup plus facile que de remonter aux sources ; l'occasion a été choisie : on sait maintenant où le bât blesse.

Bien sûr, le conseiller technique s'appesantit rarement sur des documents bibliographiques ; une méthode plus simple le guide, il prend ses affirmations pour des certitudes et ses certitudes pour des vérités : voir par exemple la question du Beau Toqua (Revue du Folklore de l'Aube n° 8 et la Vie en Champagne n° 150, p. 3-7).

Depuis longtemps notre conseiller technique désire évincer un collaborateur de la revue, ce service lui sera aujourd'hui rendu de mon plein gré.

Monsieur le gérant de la revue dira amen. L'article qui a subi les vicissitudes que l'on sait maintenant, a été rédigé par l'abbé Durand, en collaboration avec Madame Coignerai-Devilliers docteur en pharmacie, bactériologiste expert près des tribunaux, président-directeur général de Cobac. Cet article a fait l'objet d'une communication présentée par Madame Coignerai-Devilliers devant la Société d'Histoire de la Pharmacie. Publié ensuite dans la revue de cette société, n° 235 de décembre 1977, le texte de cet article est à recommander de préférence au texte mutilé et déformé, paru dans la revue Folklore de Champagne n° 58. Si quelqu'un désire acquérir ce numéro 235 de la Revue d'Histoire de la Pharmacie, il peut en faire la commande auprès de Madame Coignerai-Devilliers, 8, rue Beautreillis, 75004 Paris.

J. Durand.

Les ouvriers sont trop peu nombreux, qui travaillent à l'étude du folklore de notre région. S'il est bon qu'ils opposent leurs conceptions en

la matière, il n'est pas souhaitable qu'ils se querellent.

C'est la raison pour laquelle nous nous garderons de tout commentaire désagréable, en précisant cependant qu'il nous paraît toujours très important de ne pas confondre empiriques et charlatans.

QUAND POLISOT S'INITIE AUX DANSES TRADITIONNELLES DE L'INDE

Vendredi 18 novembre au soir, le Foyer des Jeunes de Polissot se prêtait à une soirée d'amitié et de folklore.

Les groupes de Troyes, Saint-André, La Chapelle Saint-Luc, Polissot, Celles et des Riceys recevaient Savitry Nair, de passage en notre région, animatrice du stage « L'Inde traditionnelle ».

Nous présentâmes tout d'abord, en costumes, un échantillon de nos danses champenoises.

Savitry nous parla ensuite du folklore hindou, tout entier dans la souplesse et dans l'agilité du corps ainsi que dans l'expression du visage. Une éclatante démonstration de l'animatrice suivit, qui nous permit de mieux comprendre son enseignement.

Th. Côte.

Linguistique picarde

Amiens. Avril 1977

Número spécial du tri centenaire du rattachement de Cambrais à la France. Consacré aux parlers et traditions du Cambrésis. Outre une parfaite documentation, le lecteur appréciera un effort (nouveau) des responsables de cette revue pour son illustration.

Folklore

Carcassonne. Automne 1977

Jean Fourié. Notules sur l'industrie du bois dans la Haute Vallée de l'Aude au XVIII^e siècle. J. Courrieu. Esperant. Un exemple d'utilisation malicieuse des croyances magiques populaires.

Pays de Bourgogne

Dijon. 4^e trimestre 1977

C'est en 1952 que M. Albert Colombet fonda cette Revue. Depuis lors, il en assure la rédaction avec un admirable dévouement.

Ce numéro, le centième, comporte cent pages. Il paraît avec une couverture en quadrichromie. Souhaitons longue vie à cette Revue sœur qui « plutôt que de grandes études exhaustives, offre à ses lecteurs une précision de détails qui peuvent servir de base à l'édification d'éléments généraux pour une meilleure connaissance de la Bourgogne ».

Sefco.Aguiaine

Grandjean 17350 Saint-Savinien. Mai-Juin 1977

Soixante-dix pages de « souvenirs », de notes et de notules fort documentées, comme à l'habitude. Travail important d'une équipe composée de collaborateurs nombreux et enthousiastes.

Dans « Processions et coutumes religieuses disparues », Mme Fournier signale les « échlettes » ou « lochettes » que les enfants de chœur, par groupe de trois ou quatre, agitaient tout au long des rues, aux soirs de jeudi et du vendredi saint.

Elle précise qu'à Berrie « on utilise pendant longtemps le livre de bois pour ces appels puis qu'ensuite, on promène les échlettes ». Ce livre de bois. Une religieuse l'ouvrait et le refermait pendant les processions pour indiquer aux fillettes qu'elles devaient, à ce moment-là ; jeter à terre une poignée de fleurs ».

